



RÉPUBLIQUE HELLÉNIQUE

**Université nationale
et capodistrienne d'Athènes**

— FONDÉE EN 1837 —

Faculté des Lettres
Département de Langue et Littérature françaises



GUIDE DE L'ÉTUDIANT
année universitaire 2019-2020

Texte relu, mis à jour et en page par K. Forakis.

Couverture : Drapeau de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). À l'occasion du cinquantenaire de la création de l'OIF.

Table des matières

PRÉFACE	5
MISSION DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.....	7
ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ ET DE LA FACULTÉ DES LETTRES.....	8
ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU DÉPARTEMENT DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES.....	9
ORGANES D'ADMINISTRATION DU DÉPARTEMENT DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES.....	10
LOCAUX DU DÉPARTEMENT DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES	11
PERSONNEL ENSEIGNANT DU DÉPARTEMENT DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES	13
PERSONNEL TECHNIQUE SPÉCIALISÉ ET ADMINISTRATIF DU DÉPARTEMENT DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES ..	21
ÉTUDES AU DÉPARTEMENT DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES	22
1. Modules obligatoires	22
2. Modules obligatoires à option.....	23
3. Modules optionnels	25
4. Modules optionnels proposés par d'autres départements de la Faculté des Lettres.....	27
5. Modules fonctionnant comme prérequis	27
6. Inscriptions pédagogiques	29
7. Sessions d'examen.....	29
8. Certification de l'aptitude à l'enseignement.....	29
9. Conditions d'obtention du diplôme	30
10. Mode de calcul de la note de diplôme.....	30
SYNOPSIS DU PROGRAMME D'ÉTUDES 2019-2020	31
Semestre 1.....	33
Semestre 2.....	34
Semestre 3.....	35
Semestre 4.....	36
Semestre 5.....	37
Semestre 6.....	39
Semestre 7.....	41
Semestre 8.....	42
Modules optionnels	43
CONTENU DES MODULES	47
• Modules obligatoires	47
• Modules obligatoires à option	60
• Modules optionnels.....	74
GUIDES D'ÉLABORATION DE CURSUS	85
• Coursus à dominante linguistique	85

• Cursus à dominante traductionnelle	86
• Cursus à dominante historique/culturelle	87
• Cursus à dominante littéraire.....	88
CAS SPÉCIFIQUES D'ADMISSION AU DÉPARTEMENT	90
• DOATAP	90
• Examens d'admission de diplômés de l'Enseignement supérieur....	90
FORMATIONS MASTER ET DOCTORAT AU DÉPARTEMENT DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES.....	92
• Formations Master 2 (bac+5).....	92
1. Master « Études franco-helléniques en Littérature, Civilisation et Traduction ».....	92
2. Master franco-hellénique « Enseignants de langue en Europe : formation à la diversité linguistique et culturelle des publics scolaires »	92
• Préparation d'une thèse de doctorat	93
PARTICIPATION DU DÉPARTEMENT À DES PROGRAMMES	94
• Programmes de coopération interuniversitaire.....	94
• Groupe de théâtre du Département de Langue et Littérature françaises	95
CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2019-2020.....	97
SERVICES NUMÉRIQUES	98
• Gestion numérique des secrétariats de l'UNCA.....	98
• Gestion numérique des ouvrages « Eudoxos ».....	98
• E-CLASS de l'UNCA	99
• Sites web utiles aux étudiants.....	99
BÂTIMENT DE LA FACULTÉ DES LETTRES	100
• Accès à la Faculté des Lettres	100
• Locaux de la Faculté des Lettres.....	100
ANNEXE	102
• Bourses d'État.....	102
• Bourses/Legs - Prix	102
• Unité d'accessibilité des étudiants à mobilité réduite (EMR) ..	103
• Soins médicaux des étudiants	103
• Fonds d'aide aux étudiants de l'UNCA	110
• Club universitaire	112
• Club culturel des étudiants de l'UNCA	113
• Groupe cinématographique de la Faculté des Lettres.....	114

PRÉFACE

C'est en 1954 qu'a été créé, au sein de la Faculté des Lettres de l'Université nationale et capodistrienne d'Athènes (désormais UNCA), un Département d'Études françaises avec une chaire de Langue et Littérature françaises et une chaire de Civilisation française. En 1971, le Conseil de l'université a pris la décision de créer une chaire auxiliaire et indépendante de Langue et Littérature françaises ainsi qu'une salle d'études correspondante, tenue par deux assistants. Le Département était placé sous la tutelle du doyen de la Faculté des Lettres. C'est grâce à la loi 1268/1982 que le Département devient enfin autonome.

On trouvera, dans le *Guide de l'étudiant*, diverses informations utiles sur les structures du Département, le Programme d'études, le contenu des modules enseignés (cours magistraux et travaux dirigés/pratiques), les examens et l'infrastructure matérielle et technique.

Le parcours d'études répartissant les modules aux différents semestres est purement indicatif. Eu égard au contenu des modules, les étudiants ont le droit de choisir librement les modules obligatoires et optionnels dont ils souhaitent suivre les cours durant chaque semestre. Pour la préparation aux examens, il est gracieusement distribué, pour nombre de modules, un ou deux ouvrages (manuel ou autre), assorti(s) ou non de photocopiés.

Il est également fait mention des deux formations de niveau master 2 (bac+5) offertes par le Département : Master « Études franco-helléniques en Littérature, Civilisation et Traduction » et Master franco-hellénique « Enseignement de langues étrangères en Europe ».

Les diplômés du Département de Langue et Littérature françaises peuvent faire carrière tant dans le secteur public que dans le secteur privé, ainsi :

1. dans l'enseignement public (primaire et secondaire) ;
2. dans l'enseignement supérieur, après des études de spécialisation menant à l'obtention d'un doctorat, ou dans des centres de recherche ;
3. dans l'enseignement privé ;
4. dans l'Administration (corps diplomatique, ministères, préfectures, entreprises d'utilité publique, etc.) ;
5. dans des banques (grecques comme étrangères) ;
6. dans le tourisme ;

7. dans le journalisme ;
8. aux organisations internationales (ONU, UNESCO, UNICEF) ou aux diverses institutions de l'Union européenne, notamment dans le secteur de la traduction ;
9. dans des entreprises privées.

MISSION DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

1. Les Établissements d'enseignement supérieur ont mission :

a) d'élargir le champ de la connaissance par la recherche et de la transmettre par l'enseignement, de préparer les étudiants à l'application de la connaissance dans le domaine professionnel ainsi que de promouvoir les arts et la culture ;

b) de répondre aux besoins de formation continue au moyen de méthodes d'enseignement modernes, y compris l'enseignement à distance, eu égard à la recherche scientifique et technologique de la plus haute qualité selon les standards internationaux ;

c) de contribuer au développement du sens critique et des aptitudes des étudiants, de créer les conditions nécessaires pour l'émergence de nouveaux chercheurs et de prendre en charge l'insertion professionnelle des diplômés ;

d) de satisfaire aux besoins du marché et des domaines professionnels ainsi qu'aux besoins sociaux, culturels et de développement du pays, de promouvoir la diffusion des connaissances, la valorisation des résultats de la recherche et l'innovation, eu égard aux principes de la déontologie scientifique, du développement viable et de la cohésion sociale ;

e) de promouvoir la coopération avec d'autres établissements d'enseignement supérieur dans le pays ou à l'étranger, la mobilité efficace du personnel enseignant, des étudiants et des diplômés, en participant activement à la communauté universitaire européenne et internationale ;

f) de contribuer à former des citoyens responsables, dotés d'une conscience scientifique, sociale, culturelle et politique et investis de respect pour les valeurs de justice, de liberté, de démocratie, de solidarité sociale, de paix et d'égalité.

(Article 4 de la loi 4485/2017)

ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ ET DE LA FACULTÉ DES LETTRES

UNIVERSITÉ NATIONALE ET CAPODISTRIENNE D'ATHÈNES

Bâtiment central : 30, av. E. Venizelou, 106 79 Athènes

Site web : www.uoa.gr

RECTORAT

Recteur :

Meletios-Athanasios DIMOPOULOS

Adjoint au recteur délégué aux affaires administratives :

Athanasios TSAKRIS

Adjoint au recteur délégué à la recherche et à l'apprentissage tout au long de la vie :

Nikolaos VOULGARIS

Adjoint au recteur délégué aux finances, à la planification et au développement :

Dimitrios TOUSOULIS

Adjoint au recteur délégué aux affaires universitaires et à la vie de l'étudiant :

Dimitrios KARADIMAS

FACULTÉ DES LETTRES

Panepistimioupoli, 157 84 Ilisia

Site web : www.deanphil.uoa.gr

Doyen : Achilleas CHALDAIAKIS

PRÉSIDENTS DES DÉPARTEMENTS DE LA FACULTÉ DES LETTRES

<i>Département d'Études musicales</i> :	Anastasia GEORGAKI
<i>Département d'Études théâtrales</i> :	Chr. STAMATOPOULOU
<i>Département de Formation à l'Enseignement secondaire</i> :	Georgios PASIAS
<i>Département d'Histoire et d'Archéologie</i> :	Evanthis CHATZIVASILEIOU
<i>Département de Langue et Littérature allemandes</i> :	Aikaterini MITRALEXI
<i>Département de Langue et Littérature anglaises</i> :	Maria SIDIROPOULOU
<i>Département de Langue et Littérature espagnoles</i> :	Dimitrios DROSOS
<i>Département de Langue et Littérature françaises</i> :	Rea DELVEROUDI
<i>Département de Langue et Littérature grecques</i> :	Amphilochios PAPATHOMAS
<i>Département de Langue et Littérature italiennes</i> :	Gerasimos ZORAS
<i>Département de Langue et Littérature russes et d'Études slaves</i> :	Olga ALEXANDROPOULOU
<i>Département de Philosophie</i> :	Georgios VASSILAROS
<i>Département de Psychologie</i> :	Chrysi CHATZICHRISTOU

ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU DÉPARTEMENT DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES

Le département constitue l'unité de base de l'université. Il assure l'enseignement d'une discipline scientifique, et délivre un diplôme unique de niveau bac+4 [*πτυχίο* en grec]. La faculté regroupe des départements de disciplines scientifiques connexes. Ainsi, à l'UNCA, le Département de Langue et Littérature françaises et douze autres départements (de Langue et Littérature grecques, de Langue et Littérature anglaises, de Langue et Littérature allemandes, de Langue et Littératures espagnoles, de Langue et Littératures italiennes, de Langue et Littérature russes et d'Études slaves, d'Histoire et d'Archéologie, d'Études théâtrales, d'Études musicales, de Philosophie, enfin les nouveaux départements de Psychologie et de Formation à l'Enseignement secondaire) entrent dans la composition de la Faculté des Lettres, à la tête de laquelle se trouve le Doyen.

Conformément à l'article 20 de la loi 4485/2017, les organes d'administration du département sont :

- a. l'Assemblée du département,
- b. le Conseil d'administration et
- c. le Président du département.

Le Département de Langue et Littérature françaises de l'UNCA se compose des sections suivantes :

1. Langue française et Linguistique,
2. Littérature française,
3. Histoire de la civilisation française (fonctionnement temporairement informel),
4. Traduction et Traductologie (fonctionnement temporairement informel).

Conformément à l'article 25 de la loi 4485/2017, les organes d'administration de la section sont :

- a. l'Assemblée générale et
- b. le Directeur.

ORGANES D'ADMINISTRATION DU DÉPARTEMENT DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES

Présidente : Rea DELVEROUDI

Vice-présidente : Despina PROVATA

Secrétaire : Anna PASTRA

Directeurs des Sections

Section de Langue française et de Linguistique : Maria PATÉLI

Section de Littérature française : Dimitrios-Konstantinos
ROBOLY

Section d'Histoire de la civilisation française : fonctionnement
informel

Section de Traduction et Traductologie : fonctionnement
informel

LOCAUX DU DÉPARTEMENT DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES

Le Département de Langue et Littérature françaises occupe une partie des locaux de la Faculté des Lettres, située sur le campus (Panepistimioupoli) à Zografos. Les locaux se répartissent comme suit :

1. Locaux destinés à l'enseignement

Trois amphithéâtres de 100, 200 et 300 places respectivement (4^e étage, amphis 426, 436, 442) et trois salles de cours de 70 places (8^e étage, salles 825, 826, 827)

2. Laboratoire multimédia pour le traitement du discours et des textes

- 7^e étage, salle 725, tél. 210 727 7863
- 6^e étage, salle 643 (salle des TIC), tél. 210 727 7391

Le laboratoire répond aux besoins en enseignement et en recherche de toutes les Sections du Département en matière de TIC. Dans ses locaux, les étudiants se familiarisent avec les différents outils de la technologie de pointe : la salle 643 est équipée d'un tableau interactif et de 21 postes de travail ; la salle 725, équipée de 8 postes de travail, est destinée à l'auto-apprentissage.

Directrice : E. Tziafa, professeure assistante (mél. eltziafa@frl.uoa.gr)

Personnel :

I. Synodinou, personnel technique spécialisé
(mél. renee_renou@frl.uoa.gr)

Th. Thomas, personnel technique spécialisé (mél. tthomas@frl.uoa.gr)

3. Bibliothèque

La bibliothèque du Département, disposant de quelque 22 000 ouvrages et revues, s'est récemment intégrée à la bibliothèque inter-départementale de la Faculté des Lettres, située sur le campus de Zografos, dans des locaux tout neufs contigus à ceux de la Faculté.

Déléguée départementale : H. Tatsopoulou, professeure assistante (mél. eltasop@frl.uoa.gr)

Déléguée départementale adjointe et Directrice de la section française de la Bibliothèque : L. Efthymiou, professeure associée (mél. leythim@frl.uoa.gr)

Personnel du Département rattaché à la bibliothèque :

M. Loumpaki, personnel technique spécialisé / bibliothécaire (mél. mloumpaki@uoa.gr)

G. Roungeris, bibliothécaire (mél. grouggeris@frl.uoa.gr)

M. Sotiriadou, personnel technique spécialisé / bibliothécaire (mél. msotiria@uoa.gr)

4. Secrétariat

4^e étage, bureau 410, répondeur automatique : 210 727 7449

Responsable : A. Pastra (tél. 210 727 7474, mél. apastra2@frl.uoa.gr)

Personnel :

I. Angelopoulos (tél. 210 727 7891, mél. eaggel@frl.uoa.gr)

Ch. Pragianni (tél. 210 727 7793, mél. chprag@frl.uoa.gr)

D. Zisis (tél. 210 727 7451, mél. dzisis@frl.uoa.gr)

Le secrétariat est ouvert au public et aux étudiants le lundi, le mercredi et le vendredi, de 11h à 14h.

Site web : www.frl.uoa.gr

5. Présidence

4^e étage, bureau 415, tél. 210 727 7457

La Présidente, professeure R. Delveroudi (mél. rdel@frl.uoa.gr), reçoit le mardi de 12h à 13h et le jeudi de 11h à 12h.

Secrétariat : M. Skourioti, personnel technique spécialisé (mél. athinama@frl.uoa.gr)

N.B. Pour les bureaux, numéros de téléphone et messageries électroniques des enseignants, voir p. 13-19.

PERSONNEL ENSEIGNANT DU DÉPARTEMENT DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES

• Section de Langue française et de Linguistique

DELVEROUDI Rea, professeure en « Linguistique générale - Histoire des idées linguistiques »

- *Études* : Doctorat nouveau régime & DEA (Paris VII), Diplôme bac+4 (UNCA)
- *Domaines de recherche* : syntaxe et sémantique du grec et du français, linguistique contrastive, linguistique de l'énonciation, histoire des idées linguistiques

Bureau 701, tél. 210 727 7749, mél. rdel@frl.uoa.gr

PATÉLI Maria, professeure en « Phonétique du français »

- *Études* : Doctorat 3^e cycle, DEA, Maîtrise, Licence & DEUG (Paris IV)
- *Domaine de recherche* : phonétique du français

Bureau 909, tél. 210 727 7925, mél. mapateli@frl.uoa.gr

PROSCOLI Argyro, professeure en « Linguistique appliquée - Didactique du français »

- *Études* : Doctorat nouveau régime, DEA Phonétique appliquée & DEA Sociologie Ethnologie (Aix-Marseille I), Maîtrise (Paris IV), Diplôme bac+4 (Université Aristote de Thessalonique)
- *Domaines de recherche* : linguistique appliquée à l'enseignement des langues, politique(s) linguistique(s), planification de l'enseignement/de Programmes d'études, conception de matériel didactique, évaluation des compétences langagières, acquisition/apprentissage des langues, stratégies d'apprentissage, TIC et enseignement/apprentissage des langues, enseignement à distance

Bureau 708, tél. 210 727 7834, mél. proscoli@frl.uoa.gr

ANASTASSIADI Marie-Christine, professeure associée¹ en « Langue française et pratique de la traduction »

- *Études* : Doctorat nouveau régime & DEA (Paris III), DEA (ESIT / Paris III), Diplôme bac+4 (UNCA)
- *Domaines de recherche* : enseignement du français langue étrangère, didactique de la traduction, littérature de jeunesse

Bureau 909, tél. 210 727 7806, mél. mcanast@frl.uoa.gr

MOUSTAKI Argyro, professeure associée en « Enseignement de la langue française : questions théoriques et applications »

- *Études* : Doctorat nouveau régime & DEA (Paris VIII), DEA (Paris IV), Diplôme bac+4 (UNCA)
- *Domaines de recherche* : linguistique, enseignement du français langue étrangère, traduction

Bureau 701, tél. 210 727 7597, mél. argmous@frl.uoa.gr

VIHOU Marina, professeure assistante en « Didactique du français et interculturel »

- *Études* : Doctorat (UNCA), Diplôme bac+5 (Université Ouverte Hellénique), Diplôme bac+4 (Université Aristote de Thessalonique)
- *Domaines de recherche* : didactique du français langue étrangère, enseignement interculturel

Bureau 701, tél. 210 727 7947, mél. mvihou@frl.uoa.gr

VLACHOU Evangelia, professeure assistante en « Linguistique générale - Linguistique française »

- *Études* : Doctorat nouveau régime (Paris IV & Utrecht), DEA (Paris VII), Diplôme bac+4 (UNCA)
- *Domaines de recherche* : linguistique théorique, linguistique contrastive, sémantique du français et du grec, typologie, acquisition du langage

Bureau 701, tél. 210 727 7749, mél. evlachou@frl.uoa.gr

FORAKIS Kyriakos, personnel enseignant spécialisé en « Enseignement théorique et appliqué de la langue française »

1. *Note du lecteur* : Calqué sur l'anglais « associate professor », sur décision de l'Assemblée du Département, le grade de « professeur(e) associé(e) » désigne en l'occurrence un(e) enseignant(e) rattaché(e) au Département et titulaire de son poste.

- *Études* : Doctorat nouveau régime, DEA, Maîtrise, Licence & DEUG (Paris IV)
- *Domaines de recherche* : étude du français dans sa diversité et son évolution diachronique, linguistique française et contrastive, approche linguistique de l'interlangue chez l'apprenant helléno-
phone du français

Bureau 708, tél. 210 727 7398, mél. kforakis@frl.uoa.gr

KALYVA Anna, personnel enseignant spécialisé en « Didactique et enseignement du FLE »

- *Études* : Doctorat nouveau régime & DEA (Paris III), Diplôme bac+4 (UNCA)
- *Domaines de recherche* : enseignement et didactique du FLE (approches théoriques et pratiques), traduction

Bureau 630, tél. 210 727 7362, mél. anniekalyva@frl.uoa.gr

• Section de Littérature française

CONDYLIS Hélène, professeure associée en « Études arabes : littérature et civilisation classiques »

- *Études* : Doctorat & Master (Institut orientaliste), Bachelier (Louvain)
- *Domaines de recherche* : littérature, relations interculturelles et analyse de textes, étude des traductions de l'arabe vers le latin ou le grec et du grec vers l'arabe datant du Moyen Âge, histoire et interculturalité au Moyen Âge

Bureau 708, tél. 210 727 7675, mél. hcondylis@frl.uoa.gr

ROBOLY Dimitrios-Konstantinos, professeur associé en « Littérature française et comparée »

- *Études* : Doctorat nouveau régime, DEA, Maîtrise (Paris IV)
- *Domaines de recherche* : littérature française et comparée, romantisme, littérature du voyage, ouvrages de voyageurs, orientalisme et philhellénisme, la passion dans la littérature, l'imaginaire dans l'art

Bureau 708, tél. 210 727 7709, mél. droboly@yahoo.fr

PAPASPYRIDOU Ioanna, professeure assistante en « Littérature française »

- *Études* : Doctorat nouveau régime (Paris III), DEUG (Paris IV), Diplôme bac+4 (UNCA)
- *Domaines de recherche* : littérature du XIX^e et du XX^e siècle, didactique de la littérature

Bureau 709, tél. 210 727 7703, mél. melusine@frl.uoa.gr

PARASCHAS Sotirios, professeur assistant en « Littérature française et comparée »

- *Études* : Doctorat (Oxford), Diplôme bac+5 (Université Aristote de Thessalonique), Diplôme bac+4 (Université Aristote de Thessalonique)
- *Domaines de recherche* : littérature française et comparée, théorie littéraire, histoire et la théorie du roman, romantisme, réalisme du XIX^e siècle, histoire de la notion d'auteur et des pratiques et stratégies auctoriales, histoire de la propriété intellectuelle, littérature, médecine et biologie.

Bureau 708, tél. 210 727 7675, mél. sparaschas@frl.uoa.gr

SPYRIDOPOULOU Maria, professeure assistante en « Littérature française »

- *Études* : Doctorat (Université Aristote de Thessalonique), Diplôme bac+4 (Université Ca' Foscari de Venise)
- *Domaine de recherche* : littérature française du XIX^e et du XX^e siècle, surréalisme, écrivaines/artistes surréalistes, figures rhétoriques et poésie (poètes du baroque, poésie du romantisme au surréalisme), théories littéraires, le théâtre classique et le courant du classicisme (par opposition au baroque), écriture féminine et ouvrages d'écrivaines

Bureau 908, tél. 210 727 7924, mél. spiridop@frl.uoa.gr

TATSOPOULOU Hélène, professeure assistante en « Littérature française »

- *Études* : Doctorat nouveau régime (INALCO), DEA (Paris IV), Diplôme bac+4 (UNCA)
- *Domaine de recherche* : littérature française

Bureau 909, tél. 210 727 7399, mél. eltasop@frl.uoa.gr

STEFANAKI Aikaterini, personnel enseignant spécialisé en « Littérature française et comparée »

- *Études* : Doctorat nouveau régime & DEA (Bordeaux III), DESS (Strasbourg II), Diplôme bac+4 (UNCA)
- *Domaines de recherche* : littérature française et comparée, genèse et évolution des mythes littéraires, mythologies anciennes, contes, étude de l'imaginaire et des symboles, théâtre, littératures francophones

Bureau 630, tél. 210 727 7643, mél. katstefanaki@frl.uoa.gr

• Section d'Histoire de la civilisation française

APOSTOLOU Irini, professeure associée en « Histoire de la civilisation française avec focalisation sur l'art et la société »

- *Études* : Doctorat nouveau régime & DEA (Paris IV), DEUG (Paris X), Diplôme bac+4 (UNCA)
- *Domaine de recherche* : histoire de la civilisation française

Bureau 701, tél. 210 727 7883, mél. irapo@frl.uoa.gr

EFTHYMIΟΥ Loukia, professeure associée en « Histoire de la civilisation française : mouvement des idées - histoire des femmes et du genre »

- *Études* : Doctorat nouveau régime & DEA (Paris VII), Diplôme bac+4 (UNCA)
- *Domaines de recherche* : histoire du genre, histoire de l'éducation

Bureau 709, tél. 210 727 7833, mél. leythim@frl.uoa.gr

PROVATA Despina, professeure associée en « Histoire de la civilisation française avec focalisation sur les relations interculturelles »

- *Études* : Doctorat nouveau régime & DEA (Paris IV), Diplôme bac+4 (UNCA)
- *Domaines de recherche* : littérature comparée et histoire des idées du XIX^e siècle, relations interculturelles entre la France et la Grèce pendant le XIX^e siècle

Bureau 701, tél. 210 727 7893, mél. dprovata@frl.uoa.gr

MANITAKIS Nikolaos, professeur assistant en « Histoire de la civilisation française »

- *Études* : Doctorat nouveau régime & DEA (EHESS), Diplôme bac+4 (Université Aristote de Thessalonique)
- *Domaine de recherche* : histoire sociale et culturelle moderne, française et européenne

Bureau 815, tél. 210 727 7699, mél. manitaki@frl.uoa.gr

• Section de Traduction et Traductologie

PAPADIMA Maria, professeure en « Théorie et pratique de la traduction »

- *Études* : Doctorat 3^e cycle & DEA (Paris XII), Diplôme de Didactique des Langues (Paris III), Diplôme bac+4 (UNCA)
- *Domaines de recherche* : théorie et pratique de la traduction, littérature francophone, littérature comparée, traduction en grec de l'œuvre de Fernando Pessoa

Bureau 908, tél. 210 727 7924, mél. mpapadima@frl.uoa.gr

VAROSOS Georges, professeur associé en « Traduction-Traductologie avec focalisation sur la théorie de la traduction littéraire »

- *Études* : Doctorat (Genève), DEA (EHESS), DEA (Paris I), Maîtrise (Montréal), Diplôme bac+4 (UNCA)
- *Domaines de recherche* : théorie de la littérature, poésie moderne, traduction littéraire, traductions d'Homère en langues européennes modernes et, en général, traduction de textes anciens, didactique de la littérature

Bureau 14 (locaux des laboratoires d'informatique, 8^e étage), tél. 210 727 7397, mél. gvarsos@frl.uoa.gr / gjvarsos@otenet.gr

PANTAZARA Andromachi-Virginia, professeure assistante en « Pratique de la traduction et nouvelles technologies (français/grec) »

- *Études* : Doctorat nouveau régime, DEA & Maîtrise (Paris VIII), Diplôme bac+4 (UNCA)
- *Domaines de recherche* : linguistique contrastive du français et du grec, linguistique computationnelle, lexicographie, terminologie

Bureau 701, tél. 210 727 7852, mél. mavinap@frl.uoa.gr

TZIAFA Eleni, professeure assistante en « Traduction »

- *Études* : Doctorat & Diplôme bac+5 (Université Aristote de Thessalonique), European Master in Business Administration (ESCEM, Poitiers), Diplôme bac+4 (Université Aristote de Thessalonique)
- *Domaines de recherche* : traduction, traductologie, technologie de traduction, linguistique de corpus, linguistique computationnelle, terminologie, analyse de discours

Bureau 908, tél. 210 727 7846, mél. eltziafa@frl.uoa.gr

- **Personnel enseignant chercheur retraité**

ARGYROPOULOU-SKOURIOTI Athina

BÉZAÏTI-PAPADAKI Maria

BOTOUROPOULOU Ifigeneia (professeure émérite)

CALLIABETSOU-CORACA Pinelopi (professeure émérite)

CHATZIFOROU Theofano-Artemis †

CHRISTODOULOU Kyriaki †

CONSTANDULAKI-CHANTZOU Ioanna (professeure émérite)

GOULA-MITAKOU Polyxeni (professeure émérite) †

KOUTSOYANNOPOULOU Pighi-Dafni (professeure émérite)

MALKOYANNI Maria

MENEGAKI Maria (professeure émérite)

PAPAGEORGIOU-PROVATA Élisabeth †

PAPOUTSA Aikaterini

ROKOKIDOU-KARRA Ioanna

SKOURA Eleni †

TABAKI-IONA Fridériki (professeure émérite)

THOMADAKI Marika (professeure émérite)

TSALIKI-MILIONI Athanasia (professeure émérite)

VANDOROU-STAVROPOULOU Olga

PERSONNEL TECHNIQUE SPÉCIALISÉ ET ADMINISTRATIF DU DÉPARTEMENT DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES

- **Personnel technique spécialisé**

LOUMPAKI Maria
SKOURIOTI Maria
SOTIRIADOU Maria
SYNODINOU Irini
THOMAS Theodoros

- **Personnel administratif**

PASTRA Anna (Secrétaire du Département)
ANGELOPOULOS Ilias
PRAGIANNI Christina
ROUNGERIS Georgios
ZISIS Dimitrios

ÉTUDES AU DÉPARTEMENT DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES

N.B. Le Programme d'études du Département de Langue et Littérature françaises se composait, jusqu'à l'année universitaire 2008-2009, de 40 modules distingués en obligatoires et obligatoires à option et répartis sur 8 semestres. Les étudiant(e)s redevables de modules de cet ancien Programme doivent se renseigner auprès du secrétariat du Département sur les modules du nouveau Programme d'études susceptibles d'être tenus pour équivalents.

• Organisation des études

I. Modules obligatoires

Le Programme d'études du Département de Langue et Littérature françaises comporte 25 modules obligatoires. Plus précisément, la Section de Langue française et de Linguistique offre 11 modules à raison de 7 modules de langue française, 2 modules de linguistique et 2 modules de didactique. La Section de Traduction et Traductologie offre 2 modules, celle d'Histoire de la civilisation française 6 modules, enfin, celle de Littérature française également 6 modules.

Suit le tableau détaillé des modules obligatoires avec indication du semestre d'enseignement correspondant :

Code	Intitulé du module	Semestre
6410127	<i>Oral I : compréhension et expression orales</i>	1
6410128	<i>Oral II : compte rendu oral de documents sonores authentiques</i>	2
6410129	<i>Oral III : exposé oral</i>	3
641015	<i>Écrit I : textes et grammaire</i>	1
641018	<i>Écrit II : textes et grammaire</i>	2
641029	<i>Écrit III : textes et grammaire</i>	3
641020	<i>Grammaire française</i>	4
64761	<i>Introduction à la linguistique théorique</i>	2
6410111	<i>Phonétique de la langue française : approches théoriques et applications</i>	4
641063	<i>Linguistique appliquée et enseignement des langues</i>	5

641080	<i>Paramètres d'enseignement des langues étrangères</i>	6
641061	<i>Syntaxe contrastive grec-français et traduction</i>	4
641075	<i>Traduction : théorie et pratique</i>	5
641013	<i>De la féodalité à la monarchie absolue. Institutions politiques et mutations sociales en France du Moyen Âge au XVII^e siècle</i>	1
641019	<i>Approches de la France contemporaine à travers les textes</i>	1
641012	<i>Société et politique du Siècle des lumières à la Révolution française</i>	2
641031	<i>Civilisation française du XIX^e siècle</i>	3
641035	<i>Aspects de la vie culturelle en France contemporaine</i>	3
641026	<i>Vie sociale, politique et culturelle en France au XX^e siècle</i>	4
641017	<i>De l'idéal chevaleresque du Moyen Âge à l'humanisme de la Renaissance</i>	1
641023	<i>De l'analyse de textes littéraires à la production de discours scientifique</i>	1
641014	<i>Valeurs et archétypes dans les textes du théâtre classique français</i>	2
641037	<i>Le Siècle des lumières en France</i>	3
641033	<i>Littérature française du XIX^e siècle</i>	3 ²
641028	<i>Des avant-gardes au postmodernisme en littérature (roman-poésie)</i>	4

2. Modules obligatoires à option

Le Programme d'études du Département de Langue et Littérature françaises comporte les modules obligatoires à option mentionnés ci-après. L'étudiant doit choisir parmi ces modules au moins 8. Plus précisément, il est invité à choisir au moins 2 modules de la Section de Langue française et de Linguistique, au moins 2 modules de la Section de Traduction et Traductologie, au moins 2 modules de la Section d'Histoire de la civilisation française et au moins 2 modules de la Section de Littérature française. Outre ces 8 modules, chaque étudiant peut choisir, selon ses propres intérêts, tout autre module obligatoire à option qu'il souhaite, jusqu'à ce qu'il atteigne le nombre de 240 ECTS³ requis pour l'obtention du diplôme.

2. Pendant l'année universitaire 2019-2020, le module sera exceptionnellement dispensé au semestre 4.

3. *European Credit Transfer System* : système de crédits conçu par l'Union européenne pour l'enseignement supérieur ; il attribue des points de crédit à chaque module en tenant compte de la charge de travail que doit fournir l'étudiant. Pour le nombre précis de crédits ECTS par module, voir p. 33-46.

Les étudiants peuvent choisir parmi les modules obligatoires à option suivants⁴ :

Code	Intitulé du module	Semestre
641067	<i>Syntaxe</i>	3
641030	<i>Morphologie</i>	4
6410187	<i>Pragmatique</i>	4
641065	<i>Sémantique</i>	5
6410149	<i>Phonétique corrective assistée par ordinateur</i>	5, 7
6410176	<i>Approfondissement en langue française</i>	5, 7
641032	<i>Histoire de la langue française</i>	6
6410178	<i>Phonétique et développement de la compétence de lecture</i>	6, 8
641085	<i>Planification de l'enseignement du FLE</i>	7
6410100	<i>Stage d'observation et de pratique en FLE</i>	7, 8
641083	<i>Linguistique textuelle</i>	
6410163	<i>Sociolinguistique</i>	
6410184	<i>Stage en enseignement du FLE</i>	
641095	<i>Traduction de textes spécialisés</i>	5, 7
641097	<i>Littérature française contemporaine et traduction</i>	5, 7
641060	<i>Les outils du traducteur</i>	6, 8
641066	<i>Stylistique et traduction</i>	6, 8
641068	<i>Traduction du grec vers le français (thème)</i>	6, 8
641099	<i>Analyse critique de traductions d'œuvres littéraires et approches théoriques</i>	
641069	<i>Histoire du genre, XVIII^e-XX^e siècles</i>	5
641071	<i>Histoire de la Révolution française</i>	5
641074	<i>Histoire, politique et littérature au XIX^e siècle</i>	6, 8
641098	<i>Histoire de l'enseignement français et de l'enseignement du français en Grèce (XIX^e-XX^e siècles)</i>	6, 8
641087	<i>Histoire du mouvement des idées, XVIII^e-XX^e siècles</i>	6, 8
641089	<i>Histoire de la colonisation française</i>	6, 8
641072	<i>Art et société</i>	
6410102	<i>Le rôle de l'église et le pouvoir politique en France</i>	
641093	<i>Nouvelles écritures poétiques et romanesques au XX^e et au XXI^e siècle</i>	5
6410104	<i>Littérature comparée I</i>	5
6410171	<i>L'écriture de femmes dans la littérature française</i>	5
6410183	<i>Introduction pratique à la théorie littéraire</i>	5
641070	<i>La poésie du parnasse et du symbolisme. Production littéraire du réalisme et du naturalisme</i>	6

4. Les modules dépourvus d'indication de semestre d'enseignement ne sont pas offerts pendant l'année universitaire en cours.

641073	<i>Textes littéraires du XVIII^e siècle</i>	6
641077	<i>Principes aristotéliens dans le théâtre français</i>	6
6410164	<i>Littérature francophone dans le monde arabe</i>	6
6410181	<i>Littérature comparée II. Introduction à l'histoire et à la théorie de l'adaptation</i>	6
641091	<i>L'esthétique du moderne et du méta-moderne dans le théâtre du XX^e siècle</i>	7
6410173	<i>Genres et techniques narratifs : de Chrétien de Troyes à Flaubert</i>	7

3. Modules optionnels

Le Programme d'études du Département de Langue et Littérature françaises comporte enfin des modules optionnels. L'étudiant peut choisir autant de modules optionnels qu'il lui convient pour atteindre le nombre de 240 ECTS requis pour l'obtention du diplôme. Ces modules, susceptibles d'être proposés par d'autres départements de la Faculté des Lettres, ne sont pas forcément offerts chaque année universitaire.

Les tableaux qui suivent recensent les modules optionnels par Section :

Section de Langue française et de Linguistique

Code	Intitulé du module	Semestre
6410167	<i>Syntaxe de verbes du français</i>	3, 5, 7
641090	<i>Analyse d'erreurs</i>	5, 7
641059	<i>Introduction aux notions fondamentales de la didactique du FLE</i>	5
6410180	<i>Analyse du discours</i>	6, 8
64906	<i>Enseignement des langues et approche interculturelle</i>	7
6410179	<i>Sémantique contrastive grec-français</i>	7
6410110	<i>L'utilisation des TIC dans l'enseignement du français</i>	8
64784	<i>Phonologie</i>	
641025	<i>Les expressions figées pour enseigner le FLE et pour traduire</i>	
641055	<i>Didactique de la prononciation de la langue française</i>	
641057	<i>Grammaire de l'énonciation</i>	
641062	<i>Pratiques d'enseignement du FLE</i>	
6410125	<i>Questions de linguistique française - Initiation à la recherche linguistique</i>	
6410150	<i>Méthode de rédaction de travaux universitaires</i>	
6410177	<i>Initiation à la stylistique</i>	
6410188	<i>Enseignement du FOS/FOU</i>	
	<i>Étude linguistique de textes littéraires</i>	
	<i>Acquisition du FLE</i>	

Section de Traduction et Traductologie

Code	Intitulé du module	Semestre
641050	<i>Poétique et traduction</i>	5, 7
641094	<i>Analyse et production de textes en grec</i>	5, 7
641040	<i>Questions de théorie : langue, littérature, traduction</i>	6, 8
641078	<i>Histoire de la traduction / Critique de la traduction</i>	6, 8
641096	<i>Terminologie, lexicographie, traduction</i>	6, 8
6410108	<i>Atelier de traduction littéraire</i>	6, 8
641042	<i>Traduction de l'essai</i>	
641076	<i>Traduction et interculturelité</i>	
6410168	<i>Traduction audiovisuelle</i>	

Section d'Histoire de la civilisation française

Code	Intitulé du module	Semestre
64890	<i>Les grandes étapes de l'histoire de France</i>	1, 3, 5, 7
6410124	<i>Histoire de la formation des professeurs de français du secondaire en Grèce : XIX^e-XXI^e siècles. Approches comparatistes</i>	5, 7
6410189	<i>La France et l'Europe : XVIII^e-XXI^e siècles</i>	6, 8
64909	<i>L'évolution de la civilisation française sur la base des régions</i>	
64915	<i>Maniement et usages de l'ordinateur en Sciences humaines</i>	
64982	<i>Cyberculture</i>	
641052	<i>À la découverte de l'orient : XV^e-XIX^e siècles</i>	
641084	<i>Les trente glorieuses et le premier choc pétrolier (1945-1975)</i>	
641088	<i>Les relations franco-helléniques au XX^e siècle</i>	
	<i>L'idée de l'unification européenne au XIX^e siècle (Saint-Simon, Victor Hugo, François Guizot)</i>	
	<i>Histoire de l'art français</i>	
	<i>Histoire de l'urbanisation</i>	

Section de Littérature française

Code	Intitulé du module	Semestre
641021	<i>Panorama de littérature française</i>	1, 3, 5, 7
6410103	<i>Relations franco-arabes en littérature et civilisation</i>	4, 6, 8
6410165	<i>Questions de littérature, art et culture arabes</i>	4, 6, 8
6410166	<i>Introduction à la littérature arabe</i>	4, 6, 8

6410182	<i>Antiquité et mythologie dans la littérature des XVI^e et XVII^e siècles</i>	4, 6, 8
64984	<i>De la littérature au cinéma : le roman français et son adaptation cinématographique</i>	6, 8
641064	<i>Théorie du drame : du classicisme au théâtre engagé du XX^e siècle</i>	6, 8
6410112	<i>Introduction à l'Islam : civilisation arabe</i>	

Modules communs à toutes les sections

Code	Intitulé du module	Semestre
6410170	<i>Stage propre au Cadre de Référence Stratégique National</i>	5, 6
641082	<i>Entrepreneuriat et langues étrangères</i>	7, 8

4. Modules optionnels proposés par d'autres départements de la Faculté des Lettres

L'étudiant peut choisir jusqu'à six modules (0-6) de cet ordre.

Une liste détaillée des modules offerts pendant l'année universitaire 2019-2020 est à la disposition des intéressés au secrétariat.

N.B. Les cours sont uniformément dispensés en grec moderne.

5. Modules fonctionnant comme prérequis

Sont tenus pour prérequis les modules à l'obtention préalable desquels est soumise l'inscription à d'autres modules du Programme d'études. L'attention des étudiants, surtout des deux premières années, est tout particulièrement attirée sur le fait qu'ils ne pourront s'inscrire à bon nombre de modules de tous ordres sans avoir au préalable obtenu le module prérequis y afférent.

Suit le tableau détaillé de ce type de modules :

Module prérequis		Module dépendant	
6410127	<i>Oral I : compréhension et expression orales</i>	6410129	<i>Oral III : exposé oral</i>
641015	<i>Écrit I : textes et grammaire</i>	641029	<i>Écrit III : textes et grammaire</i>
641029 ou 641020	<i>Écrit III : textes et grammaire</i> ou <i>Grammaire française</i>	6410176	<i>Approfondissement en langue française</i>

64761	<i>Introduction à la linguistique théorique</i>	641030 641040 641057 641065 641067 641063 641080 6410125 6410179	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Morphologie</i> • <i>Questions de théorie : langue, littérature, traduction</i> • <i>Grammaire de l'énonciation</i> • <i>Sémantique</i> • <i>Syntaxe</i> • <i>Linguistique appliquée et enseignement des langues</i> • <i>Paramètres d'enseignement des langues étrangères</i> • <i>Questions de linguistique française - Initiation à la recherche linguistique</i> • <i>Sémantique contrastive grec-français</i>
6410111	<i>Phonétique de la langue française : approches théoriques et applications</i>	6410178	<i>Phonétique et développement de la compétence de lecture</i>
641080	<i>Paramètres d'enseignement des langues étrangères</i>	641085 6410100 6410110	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Planification de l'enseignement du FLE</i> • <i>Stage d'observation et de pratique en FLE</i> • <i>L'utilisation des TIC dans l'enseignement du français</i>
641075	<i>Traduction : théorie et pratique</i>	641042	<i>Traduction de l'essai</i>
641061	<i>Syntaxe contrastive grec-français et traduction</i>	641050 641066 641068 641095 641097	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Poétique et traduction</i> • <i>Stylistique et traduction</i> • <i>Traduction du grec vers le français (thème)</i> • <i>Traduction de textes spécialisés</i> • <i>Littérature française contemporaine et traduction</i>
641012	<i>Société et politique du Siècle des lumières à la Révolution française</i>	641071	<i>Histoire de la Révolution française</i>
641019	<i>Approches de la France contemporaine à travers les textes</i>	641069	<i>Histoire du genre, XVIII^e - XX^e siècles</i>
641031	<i>Civilisation française du XIX^e siècle</i>	641074 641089 641098	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Histoire, politique et littérature au XIX^e siècle</i> • <i>Histoire de la colonisation française</i> • <i>Histoire de l'enseignement français et de l'enseignement du français en Grèce (XIX^e - XX^e siècles)</i>
641035	<i>Aspects de la vie culturelle</i>	641072	<i>Art et société</i>

	<i>en France contemporaine</i>		
641028	<i>Des avant-gardes au postmodernisme en littérature (roman-poésie)</i>	641091 641093	<ul style="list-style-type: none"> • <i>L'esthétique du moderne et du méta-moderne dans le théâtre du XX^e siècle</i> • <i>Nouvelles écritures poétiques et romanesques au XX^e et au XXI^e siècle</i>
641033	<i>Littérature française du XIX^e siècle</i>	641070 6410104	<ul style="list-style-type: none"> • <i>La poésie du parnasse et du symbolisme. Production littéraire du réalisme et du naturalisme</i> • <i>Littérature comparée I</i>

6. Inscriptions pédagogiques

Outre l'inscription administrative, prise une fois pour toutes lors de l'entrée au département, les étudiants sont tenus de prendre, en cours de chaque semestre, une inscription pédagogique aux modules dont ils ont l'intention de suivre les cours et de passer les examens correspondants. Les inscriptions pédagogiques se font exclusivement par voie électronique dans des délais rigoureusement fixés par le département et annoncés sur le site web et les tableaux du secrétariat. **En dehors desdits délais, aucune inscription pédagogique n'est possible et, partant, aucune passation d'épreuve, y compris pendant la session de rattrapage ayant lieu au mois de septembre.**

7. Sessions d'examen

Les examens sont organisés en fin de semestre sous la responsabilité du Décanat de la Faculté des Lettres. Au mois de septembre est prévue une session de rattrapage pour tout module ayant été dispensé en semestre d'hiver ou de printemps. **Pour avoir accès aux différentes sessions d'examen, il suffit que l'étudiant ait dûment pris une inscription pédagogique aux modules qu'il souhaite présenter.**

8. Certification de l'aptitude à l'enseignement

Conformément aux lois 3848/2010 et 4186/2013, ainsi qu'au JO 2977/4-11-2014, les étudiants inscrits au Département à compter de l'année universitaire 2013-2014 sont susceptibles d'être certifiés aptes à l'enseignement dès lors que, pour l'obtention de leur diplôme, ils ont été déclarés admis aux modules requis de didactique et sciences de l'éducation.

Cette certification revêt un caractère obligatoire pour tout diplômé qui, attiré par les métiers de l'enseignement, désire préparer le concours de recrutement y afférent.

Pour de plus amples informations, s'adresser au secrétariat.

9. Conditions d'obtention du diplôme

Eu égard aux modalités définies ci-dessus, les étudiants inscrits pour la première fois (au semestre 1) au titre de l'année universitaire 2013-2014, et au-delà, doivent remplir les conditions suivantes pour l'obtention du Diplôme de Langue et Littérature françaises (niveau bac+4). (Décision de l'Assemblée du 10/07/2013) :

1. Inscription, assiduité et examen réussi, aux 25 modules obligatoires du Programme d'études.
2. Inscription, assiduité et examen réussi à 8 modules obligatoires à option, à raison de 2 par Section.
3. Inscription, assiduité et examen réussi à autant de modules optionnels ou obligatoires à option qu'il convient pour l'obtention du nombre requis de 240 ECTS. Ainsi que cela est stipulé plus haut, les modules optionnels dispensés par d'autres départements de la Faculté des Lettres ne peuvent pas dépasser le nombre de six (0-6).
4. La durée des études ne peut pas être inférieure à sept semestres même si les conditions 1, 2 et 3 sont remplies.

10. Mode de calcul de la note de diplôme

La note finale destinée à figurer sur le diplôme résulte de la moyenne des notes obtenues aux différents modules (obligatoires, obligatoires à option et optionnels).

SYNOPSIS DU PROGRAMME D'ÉTUDES 2019-2020

La condition nécessaire pour l'obtention du diplôme est l'accumulation de la part de l'étudiant de **240 crédits ECTS**. Les modules offerts sont distingués en :

1. **modules obligatoires**, communs pour tous les étudiants
2. **modules obligatoires à option**
3. **modules optionnels**

1. Nombre de **modules obligatoires** : 25

Nombre de modules obligatoires offerts par Section :

Section	Nombre de modules obligatoires
Langue française et Linguistique	11 (7 modules de langue française, 2 modules de linguistique, 2 modules de didactique)
Traduction et Traductologie	2
Histoire de la civilisation française	6
Littérature française	6

2. Nombre de **modules obligatoires à option** : 8

Les étudiants sont obligés de choisir au moins 2 modules dans chaque Section :

Section	Nombre de modules obligatoires à option
Langue française et Linguistique	2
Traduction et Traductologie	2
Histoire de la civilisation française	2
Littérature française	2

3. Nombre de **modules optionnels : libre**

Toutes les Sections du Département de Langue et Littérature françaises proposent aussi des modules optionnels. Les étudiants peuvent en outre choisir des modules optionnels proposés par d'autres départements de la Faculté des Lettres, jusqu'au nombre de six (0-6).

En fonction de leurs choix en matière de modules obligatoires à option et de modules optionnels, les étudiants peuvent élaborer leur propre cursus à partir du semestre 4, en optant pour les modules du domaine qui les interpelle. Cela dit, le diplôme de niveau bac+4 délivré par le Département de Langue et Littérature françaises revêt un caractère unique (en ce sens qu'il ne confère aucune mention de spécialité/dominante).

Suivent les tableaux détaillés de modules par semestre d'enseignement, avec indication du volume horaire, des crédits et des ECTS auxquels chaque module ouvre droit :

Semestre I

MODULES OBLIGATOIRES

Code	Intitulé du module	Section	Volume horaire	ECTS
6410127	<i>Oral I : compréhension et expression orales</i>	Langue française et Linguistique	2	4
641015	<i>Écrit I : textes et grammaire</i>	Langue française et Linguistique	3	5
641013	<i>De la féodalité à la monarchie absolue. Institutions politiques et mutations sociales en France du Moyen Âge au XVII^e siècle</i>	Histoire de la civilisation française	3	6
641019	<i>Approches de la France contemporaine à travers les textes</i>	Histoire de la civilisation française	3	4
641017	<i>De l'idéal chevaleresque du Moyen Âge à l'humanisme de la Renaissance</i>	Littérature française	3	5
641023	<i>De l'analyse de textes littéraires à la production de discours scientifique</i>	Littérature française	3	4

Semestre 2

MODULES OBLIGATOIRES

Code	Intitulé du module	Section	Volume horaire	ECTS
6410128	<i>Oral II : compte rendu oral de documents sonores authentiques</i>	Langue française et Linguistique	2	4
641018	<i>Écrit II : textes et grammaire</i>	Langue française et Linguistique	3	5
64761	<i>Introduction à la linguistique théorique</i>	Langue française et Linguistique	3	6
641012	<i>Société et politique du Siècle des lumières à la Révolution française</i>	Histoire de la civilisation française	3	6
641014	<i>Valeurs et archétypes dans les textes du théâtre classique français</i>	Littérature française	3	6

Semestre 3

MODULES OBLIGATOIRES

Code	Intitulé du module	Section	Volume horaire	ECTS
6410129	<i>Oral III : exposé oral</i> Prérequis : 6410127	Langue française et Linguistique	2	4
641029	<i>Écrit III : textes et grammaire</i> Prérequis : 641015	Langue française et Linguistique	3	5
641031	<i>Civilisation française du XIX^e siècle</i>	Histoire de la civilisation française	3	6
641035	<i>Aspects de la vie culturelle en France contemporaine</i>	Histoire de la civilisation française	3	5
641037	<i>Le Siècle des lumières en France</i>	Littérature française	3	6
641033 ⁵	<i>Littérature française du XIX^e siècle</i>	Littérature française	3	6

MODULES OBLIGATOIRES À OPTION

Code	Intitulé du module	Section	Volume horaire	ECTS
641067	<i>Syntaxe</i> Prérequis : 64761	Langue française et Linguistique	3	5

5. Pendant l'année universitaire 2019-2020, le module sera exceptionnellement dispensé au semestre 4.

Semestre 4

MODULES OBLIGATOIRES

Code	Intitulé du module	Section	Volume horaire	ECTS
641020	<i>Grammaire française</i>	Langue française et Linguistique	3	5
6410111	<i>Phonétique de la langue française : approches théoriques et applications</i>	Langue française et Linguistique	3	6
641061	<i>Syntaxe contrastive grec-français et traduction</i>	Traduction et Traductologie	3	6
641026	<i>Vie sociale, politique et culturelle en France au XX^e siècle</i>	Histoire de la civilisation française	3	6
641028	<i>Des avant-gardes au postmodernisme en littérature (roman-poésie)</i>	Littérature française	3	5

MODULES OBLIGATOIRES À OPTION

Code	Intitulé du module	Section	Volume horaire	ECTS
641030	<i>Morphologie</i> Prérequis : 64761	Langue française et Linguistique	3	5
6410187	<i>Pragmatique</i>	Langue française et Linguistique	3	5

Semestre 5

MODULES OBLIGATOIRES

Code	Intitulé du module	Section	Volume horaire	ECTS
641063	<i>Linguistique appliquée et enseignement des langues</i> Prérequis : 64761	Langue française et Linguistique	3	7
641075	<i>Traduction : théorie et pratique</i>	Traduction et Traductologie	3	5

MODULES OBLIGATOIRES À OPTION

Code	Intitulé du module	Section	Volume horaire	ECTS
641065	<i>Sémantique</i> Prérequis : 64761	Langue française et Linguistique	3	5
6410149	<i>Phonétique corrective assistée par ordinateur</i> Prérequis : 6410111	Langue française et Linguistique	3	5
6410176	<i>Approfondissement en langue française</i> Prérequis : 641029 ou 641020	Langue française et linguistique	3	5
641095	<i>Traduction de textes spécialisés</i> Prérequis : 641061	Traduction et Traductologie	3	5
641097	<i>Littérature française contemporaine et traduction</i> Prérequis : 641061	Traduction et Traductologie	3	5
641069	<i>Histoire du genre, XVIII^e-XX^e siècles</i> Prérequis : 641019	Histoire de la civilisation française	3	5
641071	<i>Histoire de la Révolution française</i> Prérequis : 641012	Histoire de la civilisation française	3	5
641093	<i>Nouvelles écritures poétiques et romanesques</i>	Littérature française	3	5

	<i>au XX^e et au XXI^e siècle</i> Prérequis : 641028			
6410104	<i>Littérature comparée I</i> Prérequis : 641033	Littérature française	3	5
6410171	<i>L'écriture de femmes dans la littérature française</i>	Littérature française	3	5
6410183	<i>Introduction pratique à la théorie littéraire</i>	Littérature française	3	5

Semestre 6

MODULES OBLIGATOIRES

Code	Intitulé du module	Section	Volume horaire	ECTS
641080	<i>Paramètres d'enseignement des langues étrangères</i> Prérequis : 64761	Langue française et Linguistique	4	7

MODULES OBLIGATOIRES À OPTION

Code	Intitulé du module	Section	Volume horaire	ECTS
641032	<i>Histoire de la langue française</i>	Langue française et Linguistique	3	5
6410178	<i>Phonétique et développement de la compétence de lecture</i> Prérequis : 6410111	Langue française et Linguistique	3	5
641060	<i>Les outils du traducteur</i>	Traduction et Traductologie	3	5
641066	<i>Stylistique et traduction</i> Prérequis : 641061	Traduction et Traductologie	3	5
641068	<i>Traduction du grec vers le français (thème)</i> Prérequis : 641061	Traduction et Traductologie	3	5
641074	<i>Histoire, politique et littérature au XIX^e siècle</i> Prérequis : 641031	Histoire de la civilisation française	3	5
641098	<i>Histoire de l'enseignement français et de l'enseignement du français en Grèce (XIX^e-XX^e siècles)</i> Prérequis : 641031	Histoire de la civilisation française	3	5
641087	<i>Histoire du mouvement des idées, XVIII^e-XX^e siècles</i>	Histoire de la civilisation française	3	5
641089	<i>Histoire de la colonisation française</i> Prérequis : 641031	Histoire de la civilisation française	3	5

641070	<i>La poésie du parnasse et du symbolisme. Production littéraire du réalisme et du naturalisme</i> Prérequis : 641033	Littérature française	3	5
641073	<i>Textes littéraires du XVIII^e siècle</i>	Littérature française	3	5
641077	<i>Principes aristotéliens dans le théâtre français</i>	Littérature française	3	5
6410164	<i>Littérature francophone dans le monde arabe</i>	Littérature française	3	5
6410181	<i>Littérature comparée II. Introduction à l'histoire et à la théorie de l'adaptation</i>	Littérature française	3	5

Semestre 7

MODULES OBLIGATOIRES À OPTION

Code	Intitulé du module	Section	Volume horaire	ECTS
641085	<i>Planification de l'enseignement du FLE</i> Prérequis : 641080	Langue française et Linguistique	3	5
6410100	<i>Stage d'observation et de pratique en FLE</i> Prérequis : 641080	Langue française et linguistique	3	5
6410149	<i>Phonétique corrective assistée par ordinateur</i> Prérequis : 6410111	Langue française et linguistique	3	5
6410176	<i>Approfondissement en langue française</i> Prérequis : 641029 ou 641020	Langue française et linguistique	3	5
641095	<i>Traduction de textes spécialisés</i> Prérequis : 641061	Traduction et Traductologie	3	5
641097	<i>Littérature française contemporaine et traduction</i> Prérequis : 641061	Traduction et Traductologie	3	5
641091	<i>L'esthétique du moderne et du méta-moderne dans le théâtre du XX^e siècle</i> Prérequis : 641028	Littérature française	3	5
6410173	<i>Genres et techniques narratifs : de Chrétien de Troyes à Flaubert</i>	Littérature française	3	5

Semestre 8

MODULES OBLIGATOIRES À OPTION

Code	Intitulé du module	Section	Volume horaire	ECTS
6410100	<i>Stage d'observation et de pratique en FLE</i> Prérequis : 641080	Langue française et linguistique	3	5
6410178	<i>Phonétique et développement de la compétence de lecture</i> Prérequis : 6410111	Langue française et Linguistique	3	5
641060	<i>Les outils du traducteur</i>	Traduction et Traductologie	3	5
641066	<i>Stylistique et traduction</i> Prérequis : 641061	Traduction et Traductologie	3	5
641068	<i>Traduction du grec vers le français (thème)</i> Prérequis : 641061	Traduction et Traductologie	3	5
641074	<i>Histoire, politique et littérature au XIX^e siècle</i> Prérequis : 641031	Histoire de la civilisation française	3	5
641087	<i>Histoire du mouvement des idées, XVIII^e-XX^e siècles</i>	Histoire de la civilisation française	3	5
641089	<i>Histoire de la colonisation française</i> Prérequis : 641031	Histoire de la civilisation française	3	5
641098	<i>Histoire de l'enseignement français et de l'enseignement du français en Grèce (XIX^e-XX^e siècles)</i> Prérequis : 641031	Histoire de la civilisation française	3	5

Modules optionnels

Semestres d'hiver

Section de Langue française et de Linguistique

Code	Intitulé du module	Semestre	Volume horaire	ECTS
6410167	<i>Syntaxe de verbes du français</i>	3, 5, 7	3	4
641059	<i>Introduction aux notions fondamentales de la didactique du FLE</i>	5	3	5
641090	<i>Analyse d'erreurs</i>	5, 7	3	4
6410179	<i>Sémantique contrastive grec-français</i> Prérequis : 64761	7	3	5

Section de Traduction et Traductologie

Code	Intitulé du module	Semestre	Volume horaire	ECTS
641050	<i>Poétique et traduction</i> Prérequis : 641061	5, 7	3	4
641094	<i>Analyse et production de textes en grec</i>	5, 7	3	4

Section d'Histoire de la civilisation française

Code	Intitulé du module	Semestre	Volume horaire	ECTS
64890	<i>Les grandes étapes de l'histoire de France</i>	1, 3, 5, 7	3	4

6410124	<i>Histoire de la formation des professeurs de français du secondaire en Grèce : XIX^e-XXI^e siècles. Approches comparatistes</i>	5, 7	3	4
---------	---	------	---	---

Section de Littérature française

Code	Intitulé du module	Semestre	Volume horaire	ECTS
641021	<i>Panorama de littérature française</i>	1, 3, 5, 7	3	4

Semestres de printemps

Section de Langue française et de Linguistique

Code	Intitulé du module	Semestre	Volume horaire	ECTS
6410180	<i>Analyse du discours</i>	6, 8	3	4
6410110	<i>L'utilisation des TIC dans l'enseignement du français</i> Prérequis : 641080	8	3	5

Section de Traduction et Traductologie

Code	Intitulé du module	Semestre	Volume horaire	ECTS
641040	<i>Questions de théorie : langue, littérature, traduction</i> Prérequis : 64761	6, 8	3	4
641078	<i>Histoire de la traduction / Critique de la traduction</i>	6, 8	3	4
641096	<i>Terminologie, lexicographie,</i>	6, 8	3	4

	<i>traduction</i>			
6410108	<i>Atelier de traduction littéraire</i>	6, 8	3	4

Section d'Histoire de la civilisation française

Code	Intitulé du module	Semestre	Volume horaire	ECTS
6410189	<i>La France et l'Europe : XVIII^e-XXI^e siècles</i>	6, 8	3	4

Section de Littérature française

Code	Intitulé du module	Semestre	Volume horaire	ECTS
6410103	<i>Relations franco-arabes en littérature et civilisation</i>	4, 6, 8	3	4
6410165	<i>Questions de littérature, art et culture arabes</i>	4, 6, 8	3	4
6410166	<i>Introduction à la littérature arabe</i>	4, 6, 8	3	4
6410182	<i>Antiquité et mythologie dans la littérature des XVI^e et XVII^e siècles</i>	4, 6, 8	3	4
64984	<i>De la littérature au cinéma : le roman français et son adaptation cinématographique</i>	6, 8	3	4
641064	<i>Théorie du drame : du classicisme au théâtre engagé du XX^e siècle</i>	6, 8	3	5

Tous semestres confondus

Code	Intitulé du module	Semestre	Volume horaire	ECTS
6410170	<i>Stage propre au Cadre de Référence Stratégique National</i>	5, 6	3	12
641082	<i>Entreprenariat et langues étrangères</i>	7, 8	3	5

CONTENU DES MODULES

• Modules obligatoires

Suivent, classés par semestre d'enseignement et Section, les descriptifs des modules obligatoires offerts durant l'année universitaire 2019-2020.

Semestre I

• Section de Langue française et de Linguistique

(6410127) *ORAL I : COMPRÉHENSION ET EXPRESSION ORALES*

Enseignante : A. Kalyva

Prenant appui sur des documents oraux variés, ce module se propose de sensibiliser les étudiants aux spécificités de l'oral et aux techniques de compréhension globale et sélective. La production orale se fait dans un objectif communicatif précis. Seront abordés les registres/niveaux de langue (standard, soutenu, familier etc.) utilisés en fonction de situations de communication précises (échanges de type professionnel ou officiel, échanges entre proches, entre personnes appartenant à un même groupe social etc.).

(641015) *ÉCRIT I : TEXTES ET GRAMMAIRE*

Enseignante : A. Kalyva

Prenant appui sur des textes généralement authentiques qui reflètent l'état actuel du français, le module se fixe les deux objectifs suivants :

1. *Initier à des concepts et techniques de base pour l'approche du code écrit*
 - Analyse de situations de communication variées : les spécificités de l'écrit (production et réception).
 - La notion de *registre/niveau de langue* : entraînement à la reconnaissance et à la reproduction, à l'écrit, des différents registres de langue propres au français.
 - Techniques de contraction et de reformulation de texte. Enrichissement du vocabulaire.

2. *Cultiver la conscience linguistique par l'analyse de faits grammaticaux précis*

- Introduction aux structures du groupe nominal (GN). GN minimal vs GN étendu. Les constituants du GN : déterminants et expansions (propositionnelles ou non) du noyau nominal.
- Deux des principaux substituts pronominaux du GN : pronoms personnels et relatifs. Approche morphologique et sémantico-syntaxique.

• **Section d'Histoire de la civilisation française**

(641013) *DE LA FÉODALITÉ À LA MONARCHIE ABSOLUE. INSTITUTIONS POLITIQUES ET MUTATIONS SOCIALES EN FRANCE DU MOYEN ÂGE AU XVII^e SIÈCLE*

Enseignante : I. Apostolou

Ce cours propose une introduction aux grandes phases de l'histoire de la France du Moyen Âge à la mort de Louis XIV. La question de l'évolution de la monarchie française vers l'absolutisme et son affermissement sera le fil conducteur de notre enseignement. Après avoir abordé les différents aspects de la Féodalité, nous étudierons la Renaissance française, en nous attardant sur les caractéristiques de l'humanisme, les guerres d'Italie, la crise religieuse (Réforme et Contre-Réforme) et les guerres de religion, ainsi que sur les mutations économiques et sociales. Puis, dans un second temps, nous examinerons l'histoire politique, économique et sociale du XVII^e siècle. Plus précisément, à travers des sources diverses, nous analyserons la régence de Marie de Médicis, le règne personnel de Louis XIII et l'institution du ministériat. En outre, nous traiterons l'expression des oppositions entre les différentes classes sociales et nous nous intéresserons particulièrement à la Fronde. Nous examinerons particulièrement l'absolutisme de Louis XIV, son administration et sa politique économique et religieuse. Le cours permet d'envisager les différents aspects de la France du Grand Siècle.

Objectifs : maîtrise de l'histoire de la vie politique, économique et culturelle du Moyen Âge au XVII^e siècle. Analyse de sources documentaires.

Mode d'évaluation : examen final, exposé oral (optionnel) et travail écrit (optionnel).

(641019) *APPROCHES DE LA FRANCE CONTEMPORAINE À TRAVERS LES TEXTES*

Enseignant : N. Manitakis

Ce cours vise à familiariser les étudiants avec divers aspects de la société et de la civilisation de la France contemporaine. Seront étudiés, entre autres, la position des femmes, le système éducatif, l'immigration, la colonisation, le mode de gouvernement, la politique culturelle, la production musicale, les arts visuels et la crise économique. L'enseignement se fait au moyen de textes (articles de presse, extraits de livres, tableaux statistiques, etc.) distribués à l'avance au public étudiant.

- **Section de Littérature française**

(641017) *DE L'IDÉAL CHEVALERESQUE DU MOYEN ÂGE À L'HUMANISME DE LA RENAISSANCE*

Enseignante : A. Stefanaki

Cours des plus classiques pour les futurs professeurs de langue française. La prime langue française en traduction, les prémices de l'esthétique littéraire d'expression française qui, très vite, servira de norme à la littérature européenne.

(641023) *DE L'ANALYSE DE TEXTES LITTÉRAIRES À LA PRODUCTION DE DISCOURS SCIENTIFIQUE*

Enseignants : I. Papaspyridou, S. Paraschas

Le cours constitue une initiation des étudiants du premier semestre à l'étude des textes littéraires français. Il concerne les trois genres principaux (roman, poésie, théâtre). L'enseignement de la terminologie, nécessaire à ce type d'analyse, des figures stylistiques et syntaxiques, ainsi que des mécanismes qui permettent la compréhension et l'approfondissement d'un texte littéraire sont certains de ses aspects. Le corpus comprend des textes, aussi représentatifs que possible, de la période allant du XIX^e au XXI^e siècle.

L'étudiant devra saisir les spécificités génériques des textes. À titre d'exemple :

Texte romanesque. Focalisation, texte narratif ou descriptif, héros et personnages, schéma narratif, types de phrases.

Texte poétique. Versification, prosodie, rime, assonance et allitération.

Texte théâtral. Acte et scène, dialogue-monologue-stichomythie, schéma actantiel (Greimas), types de rôles, didascalies.

L'analyse proposée ne néglige point l'étude du paratexte, pas plus que celle de l'intertexte (Gérard Genette). L'étude du champ sémantique et lexical, l'approche thématique, l'analyse stylistique et syntaxique (figures de style, tropes) font également partie du cours.

À la fin du semestre, l'étudiant devra, de façon autonome, procéder à la lecture analytique de textes authentiques. Il sera en mesure de mettre en évidence leur originalité ainsi que leur portée. De même, il devra pouvoir rédiger un plan détaillé de dissertation.

Semestre 2

• Section de Langue française et de Linguistique

(6410128) *ORAL II : COMPTE RENDU ORAL DE DOCUMENTS SONORES AUTHENTIQUES*

Enseignante : A. Kalyva

Ce module se propose d'entraîner les étudiants à :

- la compréhension de documents oraux appartenant à une typologie de discours différents ;
- la prise de notes de documents oraux, en vue de la restitution de leur contenu, oralement, de façon claire et structurée.

(641018) *ÉCRIT II : TEXTES ET GRAMMAIRE*

Enseignante : A. Moustaki

Prenant appui sur des textes authentiques qui reflètent généralement l'état actuel du français, le module se fixe les deux objectifs suivants :

1. *Faire acquérir des techniques complexes de production et de réception affinée de l'écrit*

Compte rendu de document écrit authentique : rédaction structurée d'un texte qui, d'une manière tout aussi personnelle qu'objective, reformule en raccourci les contenus d'un document authentique tiré de la presse française ou plus généralement francophone.

2. *Cultiver la conscience linguistique par l'analyse de faits grammaticaux précis*

Seront étudiés les types de structure phrastique que voici :

- Structures interrogatives : interrogation totale et partielle, directe et indirecte ; morphologie et syntaxe des marqueurs interrogatifs.
- Structures négatives : négation totale, partielle et restrictive ; morphologie et syntaxe des marqueurs négatifs.
- Structures injonctives : formulation de l'ordre strict, du conseil, de la défense, etc. à l'aide de l'impératif, du subjonctif ou d'autres moyens syntaxiques.

(64761) *INTRODUCTION À LA LINGUISTIQUE THÉORIQUE*

Enseignante : E. Vlachou

Le but de ce cours est d'initier les étudiants aux sujets principaux qui préoccupent la Linguistique, la science qui étudie le langage humain, tel qu'il est réalisé à travers les langues naturelles. Synchronie/diachronie, relations paradigmatiques/syntagmatiques, distribution, langage/langue/parole, discours oral/écrit, analyse en constituants immédiats, signe linguistique, double articulation sont quelques-unes des notions qui seront examinées. On s'attardera, également, sur les différents niveaux d'analyse linguistique (phonétique, phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique, pragmatique) ainsi que sur les principaux courants linguistiques (linguistique historique, structuralisme, grammaire générative).

• **Section d'Histoire de la civilisation française**

(641012) *SOCIÉTÉ ET POLITIQUE DU SIÈCLE DES LUMIÈRES À LA RÉVOLUTION FRANÇAISE*

Enseignante : L. Efthymiou

Le module proposé comprend six volets où sont étudiées des questions relatives :

- 1) à l'économie : le passage de l'interventionnisme économique à l'économie libérale.
- 2) aux institutions politiques : la contestation de la monarchie absolue ; le passage vers le régime représentatif et parlementaire ; le régime politique autoritaire établi par Napoléon I^{er}.
- 3) à la société : la montée de la bourgeoisie et la contestation de la structure de la société féodale ; la naissance de nouvelles valeurs sociales et morales sous la Révolution française ; l'évolution des institutions sociales : famille, instruction, assistance sociale etc.
- 4) à la politique religieuse : les querelles religieuses sous Louis XV ; religion et Révolution française ; la politique religieuse de Napoléon I^{er}.
- 5) au mouvement des idées : l'*Encyclopédie* ; théories économiques, doctrines politiques et religieuses, systèmes pédagogiques, progrès scientifiques ; la diffusion des nouvelles idées ; Théocrates et Idéologues.
- 6) aux arts : du style rococo au néo-classicisme et à l'art romantique : peinture, sculpture, architecture, musique.

- **Section de Littérature française**

(641014) *VALEURS ET ARCHÉTYPES DANS LES TEXTES DU THÉÂTRE CLASSIQUE FRANÇAIS*

Enseignants : I. Papaspyridou, S. Paraschas

I. Introduction au XVII^e siècle.

La période de la monarchie absolue et l'esthétique classique (Malherbe, Boileau). Les courants d'idées : le libertinage, la préciosité, le jansénisme. La Querelle des Anciens et des Modernes. L'idéal de l'honnête homme. Les théories des grands philosophes Descartes et Pascal.

II. Le théâtre classique français. Présentation du théâtre des représentants de la tragédie Corneille et Racine. Étude de la comédie selon Molière.

III. Travaux pratiques : explication de textes (Racine, *Phèdre*. Molière, *Dom Juan*).

Semestre 3

- **Section de Langue française et de Linguistique**

(6410129) *ORAL III : EXPOSÉ ORAL*

Enseignant : K. Forakis

Disposant d'un ou plusieurs documents écrits authentiques, qui peuvent facultativement servir de sources d'inspiration et d'information, l'étudiant apprend à faire un exposé fermement structuré sur un sujet d'intérêt général et de problématique précise, suivi d'un bref entretien visant à éclaircir nombre des points débattus.

(641029) *ÉCRIT III : TEXTES ET GRAMMAIRE*

Enseignante : A. Moustaki

Prenant appui sur des textes authentiques qui reflètent généralement l'état actuel du français, le module se fixe les deux objectifs suivants :

1. *Faire acquérir des techniques complexes de production et de réception affinée de l'écrit*

Pratique de la note de synthèse : rédaction structurée d'un texte qui, d'une manière tout aussi personnelle qu'objective, intègre, confronte et compare à la fois les contenus de différents documents proches par la problématique.

2. *Cultiver la conscience linguistique par l'analyse de faits grammaticaux précis*

Groupe verbal : les paramètres flexionnels du verbe. Seront tout particulièrement étudiés les points que voici :

- Personne et nombre du verbe.
- Mode, temps et aspect du verbe.
- Voix (ou diathèse) du verbe.

• **Section d'Histoire de la civilisation française**

(641031) *CIVILISATION FRANÇAISE DU XIX^e SIÈCLE*

Enseignante : D. Provata

Le but de ce cours est d'initier les étudiants à la civilisation française du XIX^e siècle. Pendant la période qui s'étend de la chute de Napoléon à la Grande Guerre, la France connaît d'importantes évolutions et des innovations qui conduiront le pays vers la modernité. Le cours traitera des transformations politiques et sociales ainsi que des différents régimes politiques qui se sont succédé (monarchie constitutionnelle, Seconde République, Second Empire et le début de la Troisième République). Sont également examinés des aspects de la vie quotidienne et de la civilisation matérielle, les mouvements d'idées et les courants artistiques.

(641035) *ASPECTS DE LA VIE CULTURELLE EN FRANCE CONTEMPORAINE*

Enseignante : I. Apostolou

Dans le cadre d'une approche critique, le cours traite de la vie culturelle de la société française contemporaine. Plus précisément, après une introduction aux études culturelles et à l'histoire culturelle, nous étudierons les caractéristiques de la culture dominante dans la société ainsi que le phénomène de la contre-culture, caractéristique de la société industrielle capitaliste. De plus, conformément aux approches théoriques de Bourdieu, Foucault, Ory, Rioux, Sirinelli, nous analyserons les différents aspects de la culture d'élite et de la culture populaire. En outre, nous examinerons la montée de la culture de masse et la culture des jeunes (après Mai 68). De plus, nous aborderons la présence de la culture des marginaux en France contemporaine. Nous nous intéresserons particulièrement à la politique culturelle française et à la contribution de Malraux ainsi qu'à la notion de *l'exception culturelle française*. Par ailleurs, nous nous attarderons sur la sauvegarde et la transmission de l'héritage culturel français. Finalement, à travers des exemples caractéristiques de la production culturelle

française (musique, cinéma, théâtre, opéra, festivals, mode, gastronomie, art, jeux télévisés, émissions de télé-réalité), nous envisagerons les pratiques culturelles des Français.

Objectifs : analyse critique de la diversité de la vie culturelle de la France contemporaine. Exploitation de sources documentaires.

Mode d'évaluation : examen final (80 %) et exposé oral (10 %) et commentaire composé présenté également oralement (10 %).

• Section de Littérature française

(641037) *LE SIÈCLE DES LUMIÈRES EN FRANCE*

Enseignantes : H. Tatsopoulou, A. Stefanaki

Introduction : le Siècle des lumières en France comme manifestation d'un nouvel humanisme.

Les rois de France : incarnation de la royauté « de droit divin ».

Le catholicisme de l'époque face à l'église chrétienne réformée.

La vie artistique et littéraire au XVIII^e siècle est brièvement abordée.

Les sujets principaux de ce module :

A. L'apport littéraire de Pierre Bayle, Fontenelle, Montesquieu, de l'Abbé Prévost et de Voltaire ; leur influence sur le développement de la littérature et de la philosophie ; leur contribution à la réforme de la société et l'accès du peuple « au bonheur sur la terre et non pas aux cieux » (théorie et choix de textes).

B. L'*Encyclopédie* et son rôle dans le développement de la « raison humaine » et son impact sur la société.

Référence à son originalité.

Le matérialisme athée, l'idée de la prospérité humaine sont également enseignés ; le rôle de la « sensibilité » comme élément essentiel ayant frayé la voie au préromantisme.

(641033) *LITTÉRATURE FRANÇAISE DU XIX^e SIÈCLE* ⁶

Enseignant : D.-K. Roboly

Étude de la nouvelle vision de l'homme et du monde, telle qu'elle apparaît dans la littérature romantique de la période post-révolutionnaire, au cours de la première moitié du XIX^e siècle, en réaction au rationalisme des Lumières : il s'agit d'une perspective individuelle du monde à travers la parole lyrique originale, de l'imagination créative, de la passion de l'idéal, de l'absolu et du sentiment de tristesse lié à l'incomplet de la destinée. On étudie

6. Pendant l'année universitaire 2019-2020, le module sera exceptionnellement dispensé au semestre 4.

également la remise en cause des règles, des stéréotypes de la tradition littéraire dans l'expression et la thématique. L'enseignement met l'accent sur le passage de la recherche de la vérité intérieure à la réflexion socio-politique, qui reflète – dans les textes littéraires – les modifications des classes sociales.

Semestre 4

• Section de Langue française et de Linguistique

(641020) *GRAMMAIRE FRANÇAISE*

Enseignant : K. Forakis

Le module forme le propos d'affiner le potentiel linguistique des étudiants tout en cultivant leur compétence métalinguistique au moyen d'une réflexion approfondie sur des faits grammaticaux précis.

La thématique retenue est fournie par les contenus traditionnellement rassemblés sous la rubrique de « phrase complexe ». Sont plus particulièrement étudiés les modes de liaison propositionnelle, paratactiques comme hypotactiques, l'accent étant mis sur le classement et l'analyse des propositions subordonnées. L'approche s'appuie sur des échantillons représentatifs du français écrit, moderne et contemporain, sans pour autant exclure l'oral ni la variation linguistique.

(6410111) *PHONÉTIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE :
APPROCHES THÉORIQUES ET APPLICATIONS*

Enseignante : M. Patéli

Le module consiste dans le diagnostic et la correction d'erreurs de prononciation (sons, accentuation, rythme, intonation), aussi bien en perception qu'en production. Une importance particulière est accordée aux phénomènes phonétiques caractérisant le système phonologique du français, qui n'existent pas dans celui du grec.

Les étudiants

- sont sensibilisés et entraînés au repérage et à la discrimination des sons et de la prosodie du français à l'aide d'activités fermées ;
- sont familiarisés avec la correspondance entre les sons du français et leur graphie respective (phonie/graphie) ;
- apprennent le fonctionnement du mécanisme de la phonation et sa contribution dans la production de la parole, ainsi que les caractéristiques des voyelles, des consonnes et des semi-voyelles qui contribuent à leur bonne production ;

- sont entraînés, d'une part, à reproduire correctement les sons du français à l'aide d'activités de répétition, de transformation, de lecture et, d'autre part, à faire correspondre des modèles intonatifs à des schémas intonatifs ;
- approfondissent dans la phonétique suprasegmentale (syllabe, rythme, accentuation, intonation) à travers un support théorique solide ;
- acquièrent un savoir théorique relatif à la phonétique segmentale (réalisation du « e » caduc : [ə]) et à la phonétique suprasegmentale (fonction démarcatrice et expressive de l'accentuation).
- Une importance particulière est également accordée à des phénomènes de coarticulation (enchaînement, élision, liaison, assimilation, harmo-nisation vocalique).

Les moyens de correction sont puisés dans toutes les méthodes de correction phonétique. Les phénomènes phonétiques et supra-segmentaux étudiés sont définis, en principe, par les erreurs et les besoins des étudiants.

• Section de Traduction et Traductologie

(641061) *SYNTAXE CONTRASTIVE GREC-FRANÇAIS ET TRADUCTION*

Enseignante : A.-V. Pantazara

Un phénomène fréquent pendant l'activité de traduction consiste en ce que le traducteur commet des fautes, qui influent sur la qualité de sa traduction. Ces fautes sont dues soit à des interférences de la langue maternelle, soit au fait que le traducteur procède à une traduction mot-à-mot à partir de l'original. Le dénominateur commun dans les deux cas est la maîtrise déficiente des particularités des deux langues d'étude. Par conséquent, la traduction présente des fautes soit au niveau des structures (morphologie, syntaxe) soit au niveau de la compréhension (vocabulaire, sémantique, pragmatique) et de la stylistique.

Le but que se donne ce cours est de présenter aux étudiants les particularités de chacune des deux langues mises en contraste (grec moderne et français), afin de les sensibiliser quant aux divergences et les fautes qui sont issues de différents choix aussi bien au niveau morphologique, lexical (faux amis), syntaxique qu'au niveau pragmatique et stylistique.

- **Section d'Histoire de la civilisation française**

(641026) *VIE SOCIALE, POLITIQUE ET CULTURELLE EN FRANCE AU XX^e SIÈCLE*

Enseignant : N. Manidakis

Ce module présente l'histoire de la civilisation française durant les années 1914-1995 :

I. Première et Seconde Guerre mondiale : le rôle de la France durant ces guerres du XX^e siècle et les mutations apportées à la société française

II. Vie économique et vie sociale

A. Crises économiques de 1929 à 1939 et de 1973 à 1988 ; le redressement de l'économie et son développement (1953-1973)

B. Conflits et mutations sociaux

C. Mouvements sociaux : ouvrier, féminin et universitaire

III. Vie politique

A. La III^e République après la Première Guerre mondiale : 1920-1939, crise du socialisme et du parlementarisme ; politique sociale des années 1920-1939, les réformes du Front populaire

B. Le régime de Vichy (1940-1944)

C. La IV^e et la V^e République française (1946-1995) : la reconstruction politique et la stabilisation de la France, institutions politiques, la période de De Gaulle, la prise du pouvoir par les socialistes

D. La fin de la décolonisation

E. L'éducation

Pour l'évaluation de l'étudiant : l'assiduité est obligatoire, ainsi qu'un exposé oral en classe.

- **Section de Littérature française**

(641028) *DES AVANT-GARDES AU POSTMODERNISME EN LITTÉRATURE (ROMAN-POÉSIE)*

Enseignante : H. Tatsopoulou

Référence à la littérature française du XIX^e siècle (roman-poésie) – Apparition des divers mouvements d'avant-garde en Europe et leur écho en France – Interférences entre la littérature et les arts – Évolution et mutations de la poésie et du roman français au XX^e siècle.

Étude de poèmes et de textes en prose représentatifs – Commentaire composé.

Semestre 5

- **Section de Langue française et de Linguistique**

(641063) *LINGUISTIQUE APPLIQUÉE ET ENSEIGNEMENT DES LANGUES*

Enseignante : A. Proscolli

L'acquisition d'un nouveau système linguistique représente une activité cognitive substantielle et constitue un processus complexe et souvent long et fastidieux. C'est pourquoi son enseignement exige l'étude des disciplines scientifiques qui ont servi de référence à la Didactique des Langues. Dans le cadre de ce cours, sont présentées :

- les principales *théories linguistiques* (structurale, fonctionnelle, énonciative, contrastive, cognitive) et branches de la *Linguistique* (Pragmatique, Sociolinguistique, Psycholinguistique),
- les *théories d'apprentissage* dominantes (Behaviorisme, Gestaltisme, Cognitivisme, Socioconstructivisme),

qui, au fil du temps, ont servi de modèle à l'enseignement des langues (d'origine ou étrangère/seconde) et qui expliquent des pratiques didactiques (objectifs d'enseignement, approches méthodologiques, stratégies et techniques d'enseignement, types d'activités d'apprentissage...) visant l'optimisation des acquisitions linguistiques/langagières des apprenants.

S'agissant enfin des approches didacto-pédagogiques privilégiées actuellement dans l'enseignement des langues, sont présentés les principaux constats et postulats de recherches réalisées dans le domaine des *sciences cognitives* et de la discipline *Acquisition des L2* (interlangue et influences translinguistiques, transfert, interférences...) sur les activités mentales et cognitives du développement langagier et les processus d'acquisition des langues eu égard au niveau d'analyse linguistique (phonologique, sémantique, lexico-morphologique, morphosyntaxique, pragmatique, textuel).

- **Section de Traduction et Traductologie**

(641075) *TRADUCTION : THÉORIE ET PRATIQUE*

Enseignante : E. Tziafa

a) Théorie : Bref survol de l'histoire de la traduction. Présentation de la terminologie de la traduction ainsi que de différentes théories traductologiques. Approche détaillée de l'activité de traduction.

b) Pratique : Traduction de textes littéraires, de textes journalistiques et d'essais du français vers le grec et vice-versa.

Semestre 6

- **Section de Langue française et de Linguistique**

(641080) *PARAMÈTRES D'ENSEIGNEMENT DES LANGUES ÉTRANGÈRES*

Enseignantes : A. Kalyva, M. Vihou

Le cours étudie les paramètres qui définissent l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère et dont dépend l'efficacité de l'acte didactique. Les paramètres étudiés s'inscrivent dans les principes du cognitivisme et des tendances pédagogiques actuelles (centration sur l'apprenant, pédagogie différenciée, perspective actionnelle, etc.). En outre, au travers de l'étude des notions de besoin, motivation, objectifs et contenus du cours, pratiques et méthodes d'enseignement, matériel didactique, etc., les étudiants – en tant que futurs enseignants de FLE – se mettent en contact avec la complexité de l'enseignement d'une langue étrangère, et prennent conscience du caractère interdépendant des différents paramètres du contexte didactique.

- **Modules obligatoires à option**

Suivent, classés par type de semestre d'enseignement (hiver/printemps) et par Section, les descriptifs des modules obligatoires à option offerts durant l'année universitaire 2019-2020.

Semestres d'hiver

- **Section de Langue française et de Linguistique**

(641065) *SÉMANTIQUE*

Enseignante : E. Vlachou

L'objectif principal du cours est l'analyse du sens des unités linguistiques : mot, phrase, proposition. On expose les théories principales du secteur de la Sémantique telles que la double articulation du signe linguistique, la grammaire de Montague, la théorie des valeurs de vérité, les théories des mondes possibles. Des données du français sont analysées en comparaison, si nécessaire, à des données du grec. La compréhension de l'interface des niveaux de l'analyse sémantique (mot, phrase, proposition) se fait à l'aide d'exercices qui demandent l'application des outils théoriques acquis par les étudiants.

(641067) *SYNTAXE*

Enseignante : R. Delveroudi

L'objectif principal du cours est l'analyse de la phrase française. On exposera les différences entre grammaire traditionnelle et analyse linguistique, entre grammaire notionnelle et grammaire formelle. On présentera également les principes du courant structuraliste, les notions de la grammaire inhérente et de la grammaire immanente, ainsi que les distinctions fondamentales *langue/parole* et *compétence/performance*. On examinera la notion de l'ambivalence structurale, les types de phrase simple et complexe, ainsi que les transformations qui les produisent. En s'appuyant sur des outils notionnels et méthodologiques du structuralisme et de la grammaire générative, les étudiants et les étudiantes s'exerceront à l'analyse des phrases françaises en leurs constituants immédiats, à la localisation des groupes et des groupes emboîtés et à la reconnaissance de leurs catégories grammaticales.

(641085) *PLANIFICATION DE L'ENSEIGNEMENT DU FLE*

Enseignante : A. Proscolli

L'objectif de ce cours est de faire développer chez l'enseignant la compétence d'exploiter ses connaissances théoriques en matière de Didactique des Langues dans l'organisation de ses enseignements : concevoir une planification de parcours didactiques efficace pour l'appropriation d'éléments linguistiques et de phénomènes socio-culturels de la langue étudiée par le choix de contenus d'enseignement et une approche méthodologique appropriés au public des apprenants (compte tenu de l'âge et du niveau de maîtrise de la langue) et dans un environnement/contexte d'apprentissage donné.

Sont de nouveau étudiés les principes et concepts fondamentaux de la Didactique actuelle des langues et des sciences de référence (voir modules prérequis 1063 et 1080) en vue de la planification de l'enseignement de la langue et précisément pour :

- définir les *objectifs d'enseignement* en termes de *compétences* à faire développer chez l'apprenant/utilisateur de la langue à travers les diverses *activités de communication langagière* (réception, production, interaction et médiation),
- délimiter les *contenus d'enseignement* et types de *matériel didactique*,
- choisir les *méthodes, techniques* et *stratégies d'enseignement* appropriées, et veiller à l'adéquation de l'*équipement* et des *supports* d'enseignement de la langue, et surtout des *types et modes d'évaluation* des acquisitions/apprentissages langagiers...

L'accent est mis sur l'*approche de perspective actionnelle* qui prépare l'apprenant à l'utilisation active de la langue à travers des activités, tâches et actions d'un aspect souvent socio-professionnel (*approche par les tâches*), centrées sur le sens et qui correspondent à celles de la vie réelle. De ce point de vue, elles constituent un facteur d'activation et de motivation pour l'apprentissage/acquisition de la langue.

(6410100) STAGE D'OBSERVATION ET DE PRATIQUE EN FLE

Enseignante : M. Vihou

Ce cours propose aux étudiants/futurs enseignants de FLE des occasions de mise en pratique de la formation théorique acquise lors des cours de Didactique des Langues et a comme objectifs principaux :

- se familiariser avec l'espace scolaire, les formalités et les modalités de l'enseignement des langues,
- observer des enseignants de FLE dans l'exercice de leur fonction,
- réfléchir sur les possibilités de mise en valeur des hypothèses théoriques de la Didactique des Langues (théories linguistiques, de l'apprentissage langagier, sur l'acquisition des L2...),
- s'entraîner à l'application des connaissances et des compétences acquises pendant sa formation.

Plus précisément, dans le cadre de ce cours, les étudiants

- suivent, en s'appuyant sur une grille d'observation mise à leur disposition, des enseignements de FLE dans des établissements scolaires de l'enseignement primaire et secondaire, et
- doivent dispenser des enseignements de FLE (en collaboration avec le professeur responsable) dans les classes d'accueil des deux niveaux d'enseignement.

L'évaluation de la participation des étudiants au cours et au stage se fait sur la base des rapports des professeurs (du primaire et du secondaire) concernant les enseignements dispensés par les étudiants, et des devoirs individuels et collaboratifs/coopératifs de ces derniers qui comprennent :

- description et analyse critique des processus pédagogique et didactique des enseignements suivis et dispensés (eu égard aux objectifs fixés) ;
- création de matériel didactique pour les enseignements pris en charge ;
- réalisation d'études/recherches sur des approches/pratiques didactiques, méthodologiques et pédagogiques.

(6410149) PHONÉTIQUE CORRECTIVE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR

Enseignante : M. Patéli

Le cours vise l'amélioration de la compétence de perception et de production des étudiants, en vue du développement de leur compétence phonologique. À travers des activités auditives, les étudiants apprennent à repérer, discriminer et corriger les sons, le rythme et l'intonation qui caractérisent le système phonologique du français et qui sont absents de celui de leur langue maternelle.

Des activités mixtes de perception et de reproduction ainsi que des activités de production fondées sur des méthodes connues de correction phonétique sont proposées afin que les étudiants fixent la bonne prononciation du français et acquièrent ainsi un nouveau système phonologique.

Enfin, les étudiants, au moyen de la lecture à haute voix, s'entraînent à produire une prononciation correcte à partir de textes écrits.

(6410176) APPROFONDISSEMENT EN LANGUE FRANÇAISE

Enseignant : K. Forakis

Le module forme le propos d'exposer les étudiants à des aspects délicats du système linguistique du français contemporain dans toute sa diversité, en les entraînant à reconnaître, à analyser et à reproduire des tours dont le maniement suppose des compétences linguistiques,

sociolinguistiques et pragmatiques affirmées. Dans la composition du programme entrent des questions comme la subordination propositionnelle, le processus emphatique d'extraction, l'infinitif centre de périphrase, la distribution intra- et suprasyntaxmatique, le statut sémantico-logique de certains articulateurs.

- **Section de Traduction et Traductologie**

(641095) *TRADUCTION DE TEXTES SPÉCIALISÉS*

Enseignante : A.-V. Pantazara

Entraînement à la traduction de textes spécialisés du français vers le grec. À partir de textes appartenant à des domaines variés – scientifiques et techniques – on se propose d'étudier les caractéristiques spécifiques du discours spécialisé, la notion de langue de spécialité et les problèmes liés à la terminologie. L'accent est mis sur la méthodologie du traducteur face à la reconnaissance et à la traduction des termes d'un texte donné, ainsi que sur les méthodes de recherche et de documentation terminologique.

(641097) *LITTÉRATURE FRANÇAISE CONTEMPORAINE ET TRADUCTION*

Enseignant(e) contractuel(le)

Ayant comme point de départ la période de l'immédiat après-guerre, l'étudiant fait connaissance avec des textes représentatifs des courants littéraires et des auteurs français les plus importants de la deuxième moitié du XX^e siècle : Simone de Beauvoir, Boris Vian, Françoise Sagan, Marguerite Duras, Claude Simon, Alain Robbe-Grillet, Michel Tournier, Annie Ernaux, Daniel Pennac, Michel Houellebecq, Anne Gavalda, Jean Claude-Izzo, Pierre Lemaître, figurent parmi les auteurs étudiés. Sont également étudiées la réception de ces œuvres dans le système littéraire grec ainsi que leurs traductions. En parallèle sont traduites des pages représentatives des auteurs mentionnés.

- **Section d'Histoire de la civilisation française**

(641069) *HISTOIRE DU GENRE, XVIII^e-XX^e SIÈCLES*

Enseignante : L. Efthymiou

Ce module envisage l'histoire politique, sociale et culturelle de la France du XVIII^e au XX^e siècle à travers le prisme de la catégorie d'analyse du genre. En d'autres termes, y est étudiée la différence sociale et culturelle des sexes en tant que résultat d'une construction

sociale et culturelle issue d'un processus historique, qui s'appuie autant sur les réalités matérielles de la condition des hommes et des femmes que sur des discours et des représentations. Plus précisément, la dissymétrie sociale, politique et culturelle dans les rapports sexués, articulés en termes de pouvoir, est recherchée dans des questions relatives à la politique, au travail, à l'enseignement ; à travers des paramètres tels que la langue, les discours idéologiques et les représentations. Enfin, y est abordée l'histoire du mouvement féministe français.

(641071) *HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE*

Enseignant : N. Manidakis

La Révolution Française est l'un des événements les plus marquants non seulement de l'histoire française, mais aussi de l'histoire de l'Humanité, symbole par excellence de toute tentative de changement radical. Elle a notamment déterminé les traits majeurs de l'époque contemporaine dans une série de domaines, comme les droits de l'Homme, la gouvernance représentative et constitutionnelle, l'égalité devant la loi, la fondation de l'État national, l'idéologie libérale et néolibérale ou bien les pratiques de la « violence révolutionnaire ». Le cours aborde notamment la question des causes profondes de la tourmente révolutionnaire des années 1789-1815 et de ses résultats. Il examine par ailleurs la question de la diversité des approches et des tentatives d'interprétation du phénomène révolutionnaire. En dernier lieu, la Révolution est perçue comme une matrice et un point de référence pour les mouvements révolutionnaires du XIX^e siècle, depuis la Révolution de 1830 jusqu'à la Commune de 1871 en passant par la Révolution de 1848.

- **Section de Littérature française**

(641091) *L'ESTHÉTIQUE DU MODERNE ET DU MÉTA-MODERNE DANS LE THÉÂTRE DU XX^e SIÈCLE*

Enseignante : I. Papaspyridou

Le cours comprend deux parties : d'une part, le parcours systématique du théâtre français du XX^e siècle (du théâtre néoromantique au théâtre contemporain) ; de l'autre, l'étude de l'œuvre de B.-M. Koltès, *Dans la solitude des champs de coton*.

Travaux pratiques : explication d'extraits de pièces de théâtre, initiation à la technique du commentaire composé.

(641093) *NOUVELLES ÉCRITURES POÉTIQUES ET ROMANESQUES AU XX^e ET AU XXI^e SIÈCLE*

Enseignante : H. Tatsopoulou

Ce module se propose d'examiner les formes d'écriture novatrices qui ont renouvelé la poésie et le roman français au XX^e et au XXI^e siècle. On étudiera l'évolution du discours poétique et romanesque durant cette période, tout en mettant en évidence les nouvelles tendances stylistiques ainsi que l'originalité des moyens d'expression utilisés, compte tenu du contexte culturel, idéologique et esthétique.

Étude du roman *14* de Jean Echenoz ainsi que de poèmes et de textes en prose représentatifs - Commentaire composé.

(6410104) *LITTÉRATURE COMPARÉE I*

Enseignant : D.-K. Roboly

L'image du jeu dans la littérature européenne. Étude de trois récits : Balzac, *La Peau de chagrin* (1831), Dostoïevski, *Le Joueur* (1867), Zweig, *Le Joueur d'échecs* (1943).

Le jeu est une notion fondamentale de la vie humaine et un aspect inhérent au processus de l'écriture littéraire. Activité ludique et passion tragique, il définit souvent l'existence de l'homme qui se laisse prendre, avec légèreté ou gravité, au jeu de la vie et de la mort. Dans la période romantique et post-romantique, l'homme est un joueur incorrigible emmené par une foule de passions déchaînées qui l'entraînent inexorablement à sa perte. Mais tel n'est-il pas le destin inévitable de tout joueur véritable, perdant par définition ?

(6410171) *L'ÉCRITURE DE FEMMES DANS LA LITTÉRATURE FRANÇAISE*

Enseignante : M. Spyridopoulou

Ce cours examine des textes représentatifs (en prose et en vers) d'écrivaines depuis le Moyen Âge jusqu'au XX^e siècle, visant d'une part à répondre à la question « l'écriture a-t-elle un sexe ? » et d'autre part à préciser les particularités (formelles et thématiques) de cette écriture dite « féminine ».

Cette exploration se rattachera aux questionnements théoriques et à certains essais de la théorie féministe (Beauvoir, Cixous, Irigaray, Kristeva). Prenant comme point de départ indicatif Christine de Pisan, écrivaine de nombreuses œuvres et féministe avant la lettre, la poétesse Louise Labé et Marguerite de Navarre (Renaissance), on analysera des extraits des œuvres de Mme de Lafayette, de Mme de Châtelet et de George Sand afin de se focaliser sur Marguerite Duras, Assia Djebar et Annie Ernaux (XX^e siècle) et de mettre ainsi en relief l'écriture féminine contemporaine en tant que nouveauté esthétique primordiale.

(6410173) *GENRES ET TECHNIQUES NARRATIFS : DE CHRÉTIEN DE TROYES À FLAUBERT*

Enseignante : M. Spyridopoulou

Ce cours est une introduction aux étapes les plus importantes de l'évolution du roman français depuis le Moyen Âge jusqu'au XIX^e siècle et se fixe deux objectifs : a) retracer le cadre historique, le courant littéraire et le « canon » de chaque époque et b) mettre en valeur les pratiques esthétiques, le genre narratif et ses techniques. On étudiera des notions et des termes de la théorie de la littérature et on épluchera des techniques narratives dans les textes littéraires eux-mêmes.

Plus précisément, du roman chevaleresque en vers de Chrétien de Troyes (XII^e siècle) et des intrusions du narrateur, on passera à *La princesse de Clèves* de Mme de Lafayette (XVII^e siècle), premier roman de l'intériorité et de l'analyse du paysage psychique, précurseur du roman contemporain. Ensuite, pour ce qui est du XVIII^e siècle, on se focalisera premièrement sur *Jacques le Fataliste* de Diderot en tant qu'expérimentation fictionnelle qui fait ressortir l'arbitraire de l'invention narrative et deuxièmement sur les *Confessions* de Rousseau et le genre autobiographique. À propos du XIX^e siècle, on analysera les *Confessions d'un enfant de siècle* de Musset et la nouvelle *La légende de St. Julien l'Hospitalier* de Flaubert. Pour conclure, on fera référence aux tendances du roman contemporain du XX^e siècle (Perec, Queneau).

(6410183) *INTRODUCTION PRATIQUE À LA THÉORIE LITTÉRAIRE*

Enseignant : S. Paraschas

Le cours vise à initier les étudiants à la théorie littéraire de façon pratique, en traitant les principales approches théoriques développées depuis le début du XX^e siècle par rapport à un exemple littéraire concret : un des romans français les plus célèbres, *Le Père Goriot* d'Honoré de Balzac. Chaque séance sera consacrée à une approche dont les principaux concepts et outils théoriques seront illustrés par l'analyse d'un aspect du roman : les étudiants découvriront la critique génétique à travers l'histoire des étapes de la création du *Père Goriot*, le structuralisme et la psychanalyse en analysant l'intrigue et les personnages du roman, la théorie de la réception et les théories de la lecture à travers la réception critique du roman de Balzac.

N.B. Les étudiants devront lire *Le Père Goriot* au cours des premières semaines du semestre.

Semestres de printemps

- **Section de Langue française et de Linguistique**

(641030) *MORPHOLOGIE*

Enseignante : E. Vlachou

L'objectif du cours est la description et l'analyse des mots français. On examinera des notions linguistiques fondamentales relevant du niveau de la morphologie, telles le signe linguistique, la distribution, les relations paradigmatiques et syntagmatiques, ainsi que la distinction entre description diachronique et synchronique. On présentera les problèmes posés par la notion traditionnelle du « mot » et les différences entre un dictionnaire ordinaire et un dictionnaire linguistique. Après une brève présentation de l'histoire de la formation du vocabulaire français, seront présentées les notions principales ainsi que les problèmes de l'analyse morphologique : morphème, allomorphe, thème, affixe, forme populaire/savante, règle morphologique, productivité. Avec des exemples précis et des exercices, les étudiantes et étudiants s'exerceront à la segmentation des mots français en morphèmes et se familiariseront avec les mécanismes de la dérivation et de la composition des mots français.

(641032) *HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE*

Enseignant : K. Forakis

Tenant lieu d'introduction à la linguistique diachronique, le module forme le propos de passer en revue le parcours historique de la langue française : ancien et moyen français ; français renaissant, classique et postclassique ; français moderne et contemporain. L'approche sera celle d'une histoire non seulement externe mais aussi – sinon notamment – interne, l'attention étant systématiquement attirée sur des échantillons textuels tout aussi représentatifs de la période étudiée que susceptibles de faire découvrir à l'étudiant les principales lois qui ont présidé à l'évolution phonétique, morphosyntaxique et lexicale du système de la langue.

(6410100) *STAGE D'OBSERVATION ET DE PRATIQUE EN FLE*

Enseignante : M. Vihou

Descriptif déjà fourni supra, p. 61-62.

(6410178) *PHONÉTIQUE ET DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE DE LECTURE*

Enseignante : M. Patéli

L'objectif du module consiste à faire développer aux étudiants une compétence de lecture et plus particulièrement une compétence de lecture à haute voix. Les étudiants travaillent sur des textes littéraires, des essais, des critiques, des articles de presse, des bandes dessinées présentant des caractéristiques textuelles différentes qui doivent être prises en compte dans l'acte de lire à haute voix. Bien lire c'est comprendre du sens mais c'est aussi et surtout faire comprendre du sens. Le lecteur (notre étudiant en l'occurrence) devient ainsi le médiateur entre un texte écrit et un public récepteur d'un message oral transmis par le lecteur. Pour que cette interaction, texte-lecteur-public puisse fonctionner, les étudiants apprennent à construire des stratégies de compréhension tributaires des différents types de texte, indispensables et requises pour une bonne performance lectorale. Ils apprennent ainsi à découvrir le texte proposé en classe, à prendre position face au texte et surtout dans le texte, à comprendre son contenu, à ressentir et interpréter les idées et les sentiments de son auteur.

Durant l'étape de la lecture à voix haute, aidés par ce qu'ils ont appris dans l'étape de compréhension, les étudiants ont l'occasion de conceptualiser et de fixer les compétences prosodiques qui sont nécessaires à un tel type de lecture. Ils apprennent à choisir leur débit, à rythmer leurs phrases, à choisir et à utiliser parmi les différentes fonctions de l'accentuation et de l'intonation celle qui représente le mieux le type du document, le genre du texte, le sens et le sentiment à transmettre. Guidés par leur enseignant, qui se transforme pour les besoins du cours en metteur en scène, les étudiants s'investissent dans leur lecture, ils apprennent à se détacher de leur personnalité pour revêtir une autre, dictée par le contenu du texte mais aussi par leur propre interprétation des idées du texte et à jouer voire même à interpréter un rôle qui a ses propres règles d'expression à l'oral. L'amélioration de l'articulation et de la coarticulation des sons n'est pas exclue des objectifs du cours puisque la phonétique suprasegmentale est un outil précieux de correction phonétique.

(6410187) *PRAGMATIQUE*

Enseignant(e) contractuel(le)

Ce cours offre une introduction à la pragmatique, l'une des disciplines des sciences du langage qui se donne pour objet l'étude de la langue en contexte, en ce qu'elle est appréhendée selon ses divers modes d'actualisation dans des situations de communication concrètes. Les théories pragmatiques s'intéressent à l'étude du sens contextuel que véhiculent les productions verbales effectives et accordent une place centrale au travail interprétatif dans lequel s'engage tout locuteur pour

communiquer. Le point de départ du cours est la distinction fondamentale établie entre *phrase*, concept issu de la grammaire traditionnelle, et *énoncé*. Puis, l'intérêt se focalise sur la différence entre *énoncé* (dit) et *énonciation* (dire). Sera abordée ensuite la manière dont les locuteurs inscrivent dans le discours leur intention de communication (théorie des actes de langage, modalité) ainsi que d'autres paramètres constitutifs de la situation de communication (personnes, temps, lieu) selon leur propre façon de les conceptualiser et de les mettre en scène sur le plan de l'énonciation à travers une classe d'éléments appelés *déictiques*. Par la suite, la communication sera abordée sous l'angle du principe de coopération et des maximes conversationnelles et sera aussi étudiée dans ses aspects les moins explicites, qui sont situés au-delà de ce qui est affirmé expressément (présupposés, implicites, sous-entendus). Le cours met l'accent sur les interactions orales ordinaires et la théorie est illustrée d'exemples du français et du grec qui présentent un intérêt contrastif, linguistique et culturel (p. ex. les différences relevées quant à la formulation d'un acte de langage donné ou l'emploi d'unités linguistiques dotées de fonctions pragmatiques comparables dans les deux langues).

• Section de Traduction et Traductologie

(641060) *LES OUTILS DU TRADUCTEUR*

Enseignante : E. Tziafa

Initiation aux outils informatiques d'aide à la traduction. L'objectif de ce module est de permettre aux étudiants de se familiariser avec la recherche linguistique et documentaire sur le Web, les ressources électroniques (dictionnaires et corpus de textes), les outils linguistiques de rédaction et de révision de texte, les systèmes de traduction automatique (TA) et les outils de traduction assistée par ordinateur (TAO). La présence aux cours est obligatoire. Nombre de places limité.

(641066) *STYLISTIQUE ET TRADUCTION*

Enseignant : G. Varsos

Étude de problèmes théoriques et pratiques concernant le défi que constitue le style littéraire du point de vue de la traduction et de ses enjeux. Nous abordons certaines questions générales de rhétorique littéraire tout en se concentrant sur des textes ou auteurs choisis en fonction des particularités de leurs styles et époques. Nous tâchons de combiner l'analyse littéraire à la critique de la traduction en travaillant aussi bien sur des traductions déjà publiées que sur celles proposées par les étudiant(e)s.

(641068) *TRADUCTION DU GREC VERS LE FRANÇAIS (THÈME)*

Enseignante : A.-V. Pantazara

Entraînement à la traduction du grec vers le français. À partir de textes actuels et authentiques relevant de domaines variés (plus ou moins spécialisés), étudiés par dossiers thématiques, ce module vise aux objectifs suivants : perfectionner la compétence écrite en français, aborder des questions de lexique, de syntaxe et d'expression, traiter de manière systématique les notions d'erreur linguistique et de faute de traduction et développer la capacité des étudiants à analyser et à justifier leurs choix de traduction.

- **Section d'Histoire de la civilisation française**

(641074) *HISTOIRE, POLITIQUE ET LITTÉRATURE AU XIX^e SIÈCLE*

Enseignante : D. Provata

Ce cours se propose d'étudier comment la politique, l'histoire et la littérature se rencontrent dans l'œuvre de certains écrivains et penseurs du XIX^e siècle qui, grâce à leur participation active dans la vie politique française, ont contribué efficacement à la formation de l'idéologie dominante de leur époque. On s'attachera à examiner la place de la politique dans les œuvres littéraires, les questions politiques et sociales qui préoccupent les écrivains, le rôle de la presse dans la relation littérature-politique ainsi que la place de l'écrivain dans la réalité politique de son temps. Dans la cadre du cours seront étudiés des textes de Victor Hugo, Lamartine, Chateaubriand, Mme de Staël, Benjamin Constant, George Sand, Eugène Sue, Balzac, Zola et autres.

(641098) *HISTOIRE DE L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS ET DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS EN GRÈCE (XIX^e-XX^e SIÈCLES)*

Enseignante : D. Provata

Dans ce cours, qui intéressera en particulier ceux qui se destinent à une carrière enseignante, on abordera quelques thèmes fondamentaux de l'histoire de l'enseignement en France d'une part, et d'autre part de l'histoire de l'enseignement du français en Grèce. Après avoir brièvement évoqué l'organisation scolaire sous l'Ancien régime, nous aborderons les étapes de la création et du développement d'un système d'instruction publique en France et de la naissance d'un corps enseignant. Sera également examiné le rôle de l'enseignement dans les transformations sociales aux XIX^e et XX^e siècles. Pour ce qui est de l'histoire de l'enseignement du français en Grèce, nous étudierons les facteurs qui ont permis la diffusion de la langue française dans le pays

(institutions scolaires et culturelles, manuels d'apprentissage), ainsi que le rôle des enseignants en tant que médiateurs culturels. Les étudiants seront ainsi initiés à l'histoire des relations interculturelles entre la France et la Grèce.

(641087) *HISTOIRE DU MOUVEMENT DES IDÉES, XVIII^e-XX^e SIÈCLES*

Enseignant(e) contractuel(le)

Ce module est consacré à l'étude des doctrines et des idées qui ont largement contribué à la naissance de divers mouvements politiques et sociaux en France : le mouvement philosophique des Lumières, le libéralisme, le socialisme, le communisme, le féminisme, le fascisme etc.

(641089) *HISTOIRE DE LA COLONISATION FRANÇAISE*

Enseignant(e) contractuel(le)

Le module présente plusieurs aspects du Second Empire colonial français (1830-1946), en essayant d'intégrer la colonisation française dans son contexte international à travers quelques moments décisifs de l'impérialisme colonial, comme ce fut le cas du partage de l'Afrique en 1884. Le module vise à explorer et à mettre en valeur certaines modalités typiques de la période examinée : la formation du concept de la nation, l'Empire, l'impérialisme, les différentes cultures, les idéologies politiques, l'orientalisme, la résistance et le droit à la violence, les relations perplexes entre la Métropole et les colonies, l'aménagement des territoires, le regard de l'*Autre*.

La documentation présentée à travers les cours s'appuie sur une bibliographie sélective renforcée par l'analyse détaillée de différentes sources et documents authentiques fournis aux étudiants. Les manuels scolaires de l'époque victorienne, l'opéra italien, les expositions internationales et/ou universelles, les affiches françaises et le cinéma constituent à la fois des représentations et des facettes culturelles hégémoniques qui nous permettent d'approcher et d'explorer l'histoire de la colonisation française.

- **Section de Littérature française**

(641070) *LA POÉSIE DU PARNASSE ET DU SYMBOLISME. PRODUCTION LITTÉRAIRE DU RÉALISME ET DU NATURALISME*

Enseignante : I. Papaspyridou

Les mouvements poétiques du Parnasse et du Symbolisme.

Les mouvements littéraires du Réalisme et du Naturalisme.

Approche méthodologique plurielle du texte littéraire. Étude des textes représentatifs.

(641073) *TEXTES LITTÉRAIRES DU XVIII^e SIÈCLE*

Enseignante : A. Stefanaki

Ce module fait l'étude de la scène théâtrale et de la comédie française du XVIII^e siècle, notamment des œuvres de Marivaux et de Beaumarchais. On insiste sur :

- l'influence de la *Commedia dell'arte* et le rôle d'Arlequin dans la dramaturgie française ;
- les procédés du comique et l'importance des *quiproquos* dans l'évolution de l'intrigue ;
- le thème du déguisement et les conventions sociales ;
- la relation entre maître et valet ;
- la création du personnage de Figaro ;
- l'étude comparée de la pièce française et des opéras des compositeurs Rossini et Mozart.

(641077) *PRINCIPES ARISTOTÉLICIENS DANS LE THÉÂTRE FRANÇAIS*

Enseignante : M. Spyridopoulou

Le cours explore les traits fondamentaux du théâtre français du XVII^e siècle (classicisme) à l'aide de pièces et de préfaces de Racine et de Corneille. Nous traiterons du resurgissement de la *Poétique* d'Aristote et de la création des soi-disant trois unités.

(6410164) *LITTÉRATURE FRANCOPHONE DANS LE MONDE ARABE*

Enseignante : H. Condylis

Œuvres françaises de littérature arabe et étude interculturelle de leur lecture dans le monde arabe, français ou autre. Débat entre le lecteur, le texte, son auteur et la société de provenance.

(6410181) *LITTÉRATURE COMPARÉE II. INTRODUCTION À L'HISTOIRE ET À LA THÉORIE DE L'ADAPTATION*

Enseignant : S. Paraschas

Si l'usage du terme *adaptation* pour désigner la transposition d'une œuvre artistique d'un genre dans un autre ne date que de la seconde moitié du XIX^e siècle, la pratique de l'adaptation a une longue histoire : les premières œuvres de la littérature occidentale ne sont que des transformations de mythes, c'est-à-dire de récits préexistants. De l'antiquité à nos jours, l'attitude des critiques, des auteurs et des lecteurs envers l'adaptation n'est pas restée la même : l'insouciance antique et

médiévale envers « l'adaptation » avant la lettre ou envers le manque d'originalité a cédé sa place, dès l'époque romantique, à la revendication des droits des auteurs dont les œuvres sont adaptées et à la désapprobation, parfois très forte, des ouvrages dits dérivés. Ce préjugé a dominé le XX^e siècle, surtout après l'apparition du cinéma, et n'a été systématiquement critiqué que depuis les années 1980.

Le cours étudiera les transformations historiques et théoriques de l'adaptation, en examinant des phénomènes littéraires et artistiques tels que l'adaptation théâtrale, l'adaptation cinématographique, l'adaptation en bande dessinée, le mythe, l'illustration comme adaptation, la mise en chanson de poèmes, la traduction comme adaptation, l'adaptation de poèmes en prose.

• Modules optionnels

Suivent, classés par type de semestre d'enseignement (hiver/printemps) et par Section, les descriptifs des modules optionnels⁷ offerts durant l'année universitaire 2019-2020.

Semestres d'hiver

• Section de Langue française et de Linguistique

(641059) *INTRODUCTION AUX NOTIONS FONDAMENTALES DE LA DIDACTIQUE DU FLE*

Enseignante : M. Vihou

On tente une approche des notions fondamentales de la didactique du FLE à travers l'observation de cours magnétoscopés, ainsi que l'analyse de programmes d'études, de manuels, etc. Le matériel proposé cultive le regard critique des étudiants sur des concepts relatifs à l'enseignement de la L2. Plus précisément, sont présentés :

- les besoins et les motifs de l'apprentissage,
- les objectifs didactiques et la compétence communicative des apprenants,
- les stratégies de l'enseignement/apprentissage,
- les activités didactiques,
- l'évaluation.

Les étudiants sont évalués à partir de devoirs proposés durant le semestre (40 %) et d'un exposé final (60 %).

(641090) *ANALYSE D'ERREURS*

Enseignant : K. Forakis

À la suite d'une présentation concise du cadre théorique et des outils de recherche propres à la notion d'erreur langagière, le module se propose d'initier les étudiants aux techniques d'identification et d'examen d'écarts au sein de productions d'usagers, confirmés ou pas, du français. Dans le cas de l'usager non confirmé, l'attention est tout particulièrement attirée sur des écarts susceptibles de porter ou non l'empreinte de la L1. D'orientation résolument linguistique (et non pas didactique), l'approche est sensible aux principales composantes des sciences du

7. À l'exception de ceux qu'offrent d'autres départements de la Faculté des Lettres, sur le contenu desquels les étudiants se renseigneront auprès des enseignants responsables.

langage : phonétique-phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique, pragmatique.

(6410167) *SYNTAXE DE VERBES DU FRANÇAIS*

Enseignante : A. Moustaki

Ayant comme livre de référence un texte littéraire contemporain (à titre indicatif, le roman *Arrête ton cinéma, Tarek* d'Isabelle Darras, Paris : Maison des langues, 2016), nous repérons les différents emplois d'un verbe en consultant :

- a. les dictionnaires conventionnels (à titre indicatif, le dictionnaire de verbes de Flora & Fuchs, Paris : Ophrys, 2010, ayant une orientation didactique et proposant pour cette raison un contexte fabriqué),
- b. les dictionnaires électroniques (à titre indicatif, le dictionnaire du LADL ayant été élaboré avec l'objectif de servir de base à la traduction automatique),
- c. des tables de concordance (à titre indicatif celles de *lexutor*) faisant des recherches sur des journaux francophones.

L'objectif du cours est de :

- a. repérer des informations (sémantiques, syntaxiques et lexicales) dans des entrées des dictionnaires conventionnels,
- b. focaliser sur les emplois métaphoriques des verbes étudiés,
- c. proposer des équivalences en grec des emplois détectés,
- d. créer de l'intuition dans la langue étrangère.

Le cadre théorique dans lequel nous nous plaçons est celui de la grammaire transformationnelle de M. Gross.

Des manuels de description des verbes du français (intransitifs et transitifs) ont été conçus dans le cadre du programme Kapodistrias, ont été adaptés aux besoins de notre public universitaire et peuvent servir de références bibliographiques à ce cours.

(6410179) *SÉMANTIQUE CONTRASTIVE GREC-FRANÇAIS*

Enseignante : E. Vlachou

Le cours est destiné aux étudiants qui désirent se spécialiser dans l'étude approfondie de la sémantique des langues naturelles. On étudie chaque fois une des thématiques abordées au sein de la théorie sémantique contemporaine (p.ex. déterminants, temps, aspect, négation). On est plus précisément intéressés par la manière dont le sens de deux unités linguistiques influence le sens et la grammaticalité de la proposition dans laquelle ils se trouvent. On se concentre surtout sur la dimension contrastive de la sémantique à l'aide de données du grec et du français. Notre but principal est de repérer et d'analyser les points communs et différents des langues sur le plan de leur sémantique.

- **Section de Traduction et Traductologie**

(641050) *POÉTIQUE ET TRADUCTION*

Enseignant : G. Varsos

Quelles composantes de l'écriture poétique seraient les plus cruciales en vue de sa lecture et comment sont-elles abordées par différentes manières de traduire ? Le cours aborde cette question sur la base de travaux théoriques et méthodologiques afférents et de l'étude comparative de différentes traductions grecques de textes poétiques français. Textes de travail pour cette année : principalement la poésie de Baudelaire, mais aussi celles de Rimbaud et de Mallarmé. Le cours est adressé surtout aux étudiants du semestre 7.

(641094) *ANALYSE ET PRODUCTION DE TEXTES EN GREC*

Enseignante : A.-V. Pantazara

Dans le processus de la traduction vers le grec, être capable de rédiger et de s'exprimer correctement en langue grecque (langue cible) est indispensable afin d'assurer la qualité du texte final. Ce module consiste à approfondir les connaissances des étudiants sur les différents niveaux d'analyse linguistique de la langue grecque (lexique, morphologie, syntaxe, sémantique, stylistique) ainsi que sur les conventions de l'écrit (orthographe, ponctuation) dans le but d'améliorer leur compétence linguistique et de leur faire éviter les fautes grammaticales et les erreurs de traduction les plus courantes.

- **Section d'Histoire de la civilisation française**

(64890) *LES GRANDES ÉTAPES DE L'HISTOIRE DE FRANCE*

Enseignant(e) contractuel(le)

Ce module passe en revue les grandes étapes de l'Histoire de France depuis la préhistoire jusqu'à nos jours. L'accent est mis sur les événements ayant joué un rôle prépondérant dans le parcours de la nation française et sur la diffusion des idées.

(6410124) *HISTOIRE DE LA FORMATION DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS DU SECONDAIRE EN GRÈCE : XIX^e-XXI^e SIÈCLES. APPROCHES COMPARATISTES*

Enseignante : L. Efthymiou

Ce module envisage l'histoire des politiques éducatives européennes dans le domaine de la formation initiale des professeurs de langues vivantes depuis le XIX^e siècle. Le cas des francisants grecs y est privilégié.

Concrètement, dans un premier temps, est étudiée l'évolution institutionnelle de la préparation professionnelle des maîtres de cette spécialité en Grèce. Étant donné, cependant, que la gestation et la consolidation de ce genre d'institutions ne peuvent être examinées indépendamment d'un contexte plus ample tenant compte des relations culturelles internationales, ce premier axe est consacré également à l'étude des politiques culturelles de pénétration élaborées et mises en œuvre en Grèce par les grandes puissances au cours des XIX^e et XX^e siècles : il s'agit de montrer que leurs stratégies d'expansion linguistique sont à l'origine des structures créées dans ce pays pour former les professeurs nationaux de langues vivantes.

À un deuxième niveau d'analyse est examiné, d'une part, le processus de disciplinarisation des langues et littératures étrangères (notamment des lettres françaises) en Grèce et dans d'autres pays européens et, d'autre part, l'intégration de ce champ disciplinaire dans le cadre des études universitaires.

Par ailleurs, à travers l'exemple de la formation des francisants, le module a comme objectif de rendre compte des apports de l'histoire des femmes et du genre dans l'étude des disciplines scolaires et dans celle de la constitution des identités professionnelles.

Enfin, par une approche transnationale des politiques éducatives concernant la formation des professeurs de langues vivantes, le module vise à faire état, dans la diachronie et la synchronie, de la place des langues étrangères dans les curricula scolaires des États européens ; de sensibiliser également les futurs francisants et francisantes grecs à la complexité des facteurs qui interviennent dans l'élaboration des objectifs des politiques européennes afférentes à la question.

L'initiation des étudiants et étudiantes à la recherche historique (acquisition d'outils méthodologiques et théoriques) se fera par l'élaboration de courts mémoires de recherche.

• Section de Littérature française

(641021) *PANORAMA DE LITTÉRATURE FRANÇAISE*

Enseignant : D.-K. Roboly

Initiation à la littérature française, du Moyen Âge au XX^e siècle. Présentation des principaux mouvements et courants littéraires. Étude de textes représentatifs de chaque période.

Semestres de printemps

- **Section de Langue française et de Linguistique**

(6410110) *L'UTILISATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION DANS L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS*

Enseignant(e) contractuel(le)

La Pédagogie différenciée et l'Apprentissage par la planification (Learning by design) imposent actuellement l'intervention personnalisée de l'enseignant en classe de langue au niveau de la planification de l'enseignement, de la délimitation des contenus d'enseignement et de la création de matériel didactique en fonction de la situation d'enseignement/apprentissage (public des apprenants, dispositifs de l'espace scolaire, objectifs d'enseignement...). L'ordinateur joue à cet effet un rôle important ; c'est pourquoi nous proposons, dans le cadre de ce cours, la formation des étudiants/futurs enseignants sur les potentialités des TIC et leur exploitation en classe de FLE.

Plus particulièrement, les étudiants sont entraînés :

- à repérer des services Internet et des outils de recherche de ressources multimédia et de données et matériaux numériques – authentiques ou fabriqués – qui peuvent être didactisés pour les utiliser en classe de langue ;
- à utiliser des logiciels (Microsoft Office, Hot Potatoes, Netquiz, etc.) et des sites web pour la création de matériel didactique multimédia et interactif (ressources numériques) pour l'enseignement du FLE ;
- à exploiter des outils collaboratifs web 2.0, qui contribuent à l'apprentissage sociocognitif et coopératif.

L'évaluation des compétences acquises par les étudiants dans le cadre de cette formation se fait sur dossier de devoirs individuels (recherche sur la base de propositions didactiques prédéfinies) et collaboratifs/coopératifs (création de matériel didactique).

(6410180) *ANALYSE DU DISCOURS*

Enseignant(e) contractuel(le)

Ce cours étudie les mécanismes de la langue française écrite et orale (mécanismes de cohésion et de cohérence, fréquences de mots ou de séquences lexicales, tableaux de concordance, etc.) à l'aide de corpus électroniques de textes de divers types. De plus, les étudiants

apprennent comment appliquer ces mécanismes en contexte FLE à l'aide de logiciels et d'outils technologiques langagiers.

- **Section de Traduction et Traductologie**

(641040) *QUESTIONS DE THÉORIE : LANGUE, LITTÉRATURE, TRADUCTION*

Enseignant : G. Varsos

Étude de certaines questions fondamentales concernant la théorie de la langue et de la littérature ainsi que la portée de la problématique afférente en matière de la traduction et ses méthodes. L'accent est mis sur les relations entre tradition littéraire et histoire ainsi que sur le rôle que différents types d'approches du texte littéraire assument à cet égard. Textes de base, pour cette année : Georges Steiner et Walter Benjamin. Le cours est surtout adressé aux étudiants du semestre 8.

(641078) *HISTOIRE DE LA TRADUCTION / CRITIQUE DE LA TRADUCTION*

Enseignant(e) contractuel(le)

La littérature traduite fait partie intégrante du système littéraire national en participant de façon décisive à sa formation. Vue sous cet angle, la langue grecque fonctionne plutôt comme langue-cible que comme langue-source. Le grand volume des traductions observé depuis la création de l'État néo-hellénique jusqu'à nos jours, où la langue française détient une part importante, constitue une histoire des traductions riche en chiffres et noms et un champ propice pour observer l'exercice de la critique des traductions. L'histoire et la critique des traductions seront examinées dans la synchronie et la diachronie, en permettant la découverte des périodes traductives intenses, des réflexions sur les différentes manières de traduire, des auteurs, des œuvres et des traducteurs.

(641096) *TERMINOLOGIE, LEXICOGRAPHIE, TRADUCTION*

Enseignant(e) contractuel(le)

Initiation aux notions de base de la lexicographie, de la terminologie et de la terminographie. Méthodes et techniques pour leur intégration efficace dans l'activité traduisante. L'objectif de ce module est de permettre aux étudiants de se familiariser avec la typologie des dictionnaires (monolingues, bilingues, généraux, spéciaux, terminologiques) et des corpus textuels (monolingues/bilingues, parallèles, alignés ou comparables) et d'aborder des questions de conception, de traitement, d'organisation et de gestion des ressources lexicales mis au

service du traducteur. Travaux pratiques sur l'élaboration des glossaires bilingues et des fichiers terminologiques.

(6410108) *ATELIER DE TRADUCTION LITTÉRAIRE*

Enseignant(e) contractuel(le)

Il s'agit d'une introduction à la profession du traducteur littéraire. Sont présentées toutes les étapes de l'activité traduisante et éditoriale, les conditions et les hypothèses de travail d'un traducteur littéraire, les outils et les règles du métier. La classe monte un projet de traduction collective.

- **Section d'Histoire de la civilisation française**

(6410189) *LA FRANCE ET L'EUROPE : XVIII^e-XXI^e SIÈCLES*

Enseignant(e) contractuel(le)

Tant sur le plan politique et économique que sur le plan culturel, l'histoire moderne et contemporaine de la France, grande puissance politique et militaire du continent européen au rayonnement international, est étroitement liée à celle de l'Europe. Ce module se propose de mettre en évidence les relations de la France avec d'autres grandes puissances européennes (notamment la Grande Bretagne, l'Allemagne et l'Italie) à travers une série de thématiques qui se focalisent, entre autres, sur les relations politiques, la concurrence économique et les interactions dans le domaine culturel ainsi que sur la naissance et la mise en œuvre de l'idée européenne.

- **Section de Littérature française**

(64984) *DE LA LITTÉRATURE AU CINÉMA : LE ROMAN FRANÇAIS ET SON ADAPTATION CINÉMATOGRAPHIQUE*

Enseignant(e) contractuel(le)

Le module se propose d'étudier la relation entre littérature et spectacle cinématographique en examinant la traduction « intersémiotique » du texte afin qu'il puisse être porté à l'écran, devenant ainsi l'objet d'un spectacle. En d'autres termes, c'est de la transposition cinématographique de romans français qu'il sera question. À travers l'analyse d'exemples concrets sous forme de TD, les textes des adaptations seront étudiés sous l'angle de la transposition tant culturelle qu'esthétique. Il s'agira en outre d'observer l'interaction entre les divers genres littéraires et de sensibiliser les étudiants aux notions de littérarité et de fidélité au texte-source. Comment s'opère, en effet, la

transposition cinématographique d'une œuvre littéraire ? Au prix de quels gains et de quelles pertes ?

Exemples d'auteurs dont certains romans ont fait l'objet de transpositions cinématographiques qui seront étudiées dans le cadre de ce module : Zola, Maupassant, Flaubert, Mérimée, Cocteau (œuvre dramatique et cinématographique), Modiano, Simenon.

(641064) *THÉORIE DU DRAME : DU CLASSICISME AU THÉÂTRE ENGAGÉ DU XX^e SIÈCLE*

Enseignant(e) contractuel(le)

Partant de l'époque classique (Molière), le module se propose d'initier les étudiants aux principes de l'art dramatique, à travers un riche échantillon d'extraits de pièces.

L'intérêt sera ensuite porté sur le XVIII^e siècle (Beaumarchais, Marivaux) et sur le drame bourgeois de cette même époque (Diderot), avant de présenter un aperçu des productions dramatiques de la période romantique du XIX^e siècle. Il sera également question du théâtre engagé contemporain (Sartre) ainsi que du théâtre de l'absurde dont les traits seront étudiés dans des œuvres majeures de ce courant. Une ouverture sera finalement tentée sur le théâtre du XXI^e siècle avec des auteurs subversifs comme Joël Pommerat. Une approche théorique des procédés dramaturgiques permettra aux étudiants d'appréhender des notions telles que la distanciation, le théâtre méta-dramatique, le théâtre de l'opprimé et la performance.

(6410103) *RELATIONS FRANCO-ARABES EN LITTÉRATURE ET CIVILISATION*

Enseignante : H. Condylis

Le phénomène de l'acculturation entre les mondes français et arabe dans les domaines de la littérature et de la culture.

(6410165) *QUESTIONS DE LITTÉRATURE, ART ET CULTURE ARABES*

Enseignante : H. Condylis

Étude de domaines considérés comme particulièrement représentatifs dans le contact entre la civilisation arabe et islamique et d'autres civilisations. Comparaison de la bibliographie les concernant, en diverses langues et cultures. À partir de 2018-2019, le sujet du cours portera sur l'écriture, la calligraphie, l'arabesque et l'art non figuratif ou figuratif dans le monde arabe, et sur son approche du monde occidental.

(6410166) *INTRODUCTION À LA LITTÉRATURE ARABE*

Enseignante : H. Condylis

Basée sur les données historiques et sociales du monde arabe, cette introduction à la littérature arabe comporte une série de textes qui comptent parmi les plus représentatifs de chaque époque, genre, etc., traduits en grec (la plupart de ces textes étant, bien sûr, déjà traduits en français).

(6410182) *ANTIQUITÉ ET MYTHOLOGIE DANS LA LITTÉRATURE DES XVI^e ET XVII^e SIÈCLES*

Enseignante : A. Stefanaki

Le module présente l'influence de la culture classique sur la poésie et le théâtre français des XVI^e et XVII^e siècles. Après une introduction au *Manifeste pour la Défense et Illustration de la langue française*, on met en relief les sources d'inspiration antiques des poètes de la Pléiade, notamment Joachim Du Bellay et Pierre de Ronsard. Par la suite, on présente certains extraits des *Fables* de Jean de La Fontaine, inspirés par les Mythes d'Ésope. Le module insiste sur l'analyse historique et mythologique de scènes des tragédies *Cinna* de Corneille et *Andromaque* de Racine, ainsi que de scènes de la comédie *Amphitryon* de Molière.

Tous semestres confondus

(6410170) *STAGE PROPRE AU CADRE DE RÉFÉRENCE STRATÉGIQUE NATIONAL*

Coordinatrice : M. Vihou

Pour le descriptif du module, on se reportera à la coordinatrice.

(641082) *ENTREPRENARIAT ET LANGUES ÉTRANGÈRES*

Enseignant(e) contractuel(le)

L'entrepreneuriat est un mode de vie que tout le monde peut adopter dans le but de diversifier et d'améliorer sa vie professionnelle et personnelle. Le cours met les étudiants en contact avec des notions et des outils leur permettant d'avoir les meilleures chances de réussite et de développer ce start-up en une entreprise dynamique et, pourquoi pas, rentable. Le but du cours : Il s'agit d'offrir aux étudiants toutes les connaissances nécessaires pour leur permettre de créer et de documenter un bon business plan.

Cela peut être accompli en atteignant deux objectifs partiels :

A) Par la création d'un business plan qui soit à la fois simple et bien structuré par tous les étudiants (travaillant en équipes de 2-3 personnes). Il faut bien comprendre que le business plan est l'outil essentiel pour décrire et documenter la nouvelle idée de création d'entreprise. En outre, au cours des dernières années, la conception d'un business plan présuppose une série d'actions qui sont souvent associées à la viabilité de l'entreprise (les prêts aux entreprises, les subventions, etc.). Mais ce qui est encore plus important, c'est que le business plan est un outil fiable pour les entrepreneurs eux-mêmes puisqu'il leur fournit une image claire de leurs objectifs commerciaux, définit les choses à accomplir et contribue à une meilleure compréhension du domaine/secteur d'activité dans lequel s'inscrit l'entreprise. En même temps, il présente l'entreprise de façon objective et illustre les points forts et les points faibles liés à l'activité professionnelle, tout en permettant de contempler l'exploitation d'opportunités qui pourraient se présenter.

B) À travers les épreuves d'examen sur des questions élaborées au cours du semestre, avec notes et livres ouverts autorisés, où les étudiants sont appelés à réfléchir et proposer des solutions pratiques à des cas à résoudre provenant de problèmes réalistes d'entreprise.

Les sujets, outils et méthodes qui seront étudiés ou utilisés comprennent :

- Les notions fondamentales de l'entrepreneuriat
- Le business plan et la stratégie d'entrepreneuriat
- La procédure de l'organisation du business plan
- La description de l'entreprise (organisation et objectifs)
- Le contexte externe de l'entreprise
- L'analyse macro-économique
- L'analyse du marché
- L'analyse *Pest*
- La rentabilité du secteur d'activité
- La détermination de la place de l'entreprise sur le marché
- Le contexte interne de l'entreprise
- La description de l'idée innovatrice
- L'analyse SWOT
- L'analyse du point mort
- Le plan marketing
- La stratégie de ventes
- L'équipe de direction et la structure administrative de gestion de l'entreprise
- Le bilan d'activité initiale
- Les principaux indicateurs financiers de l'entreprise

- La définition et le cadrage de l'investissement
- Le choix de stratégie de risque et les scénarios alternatifs
- Les prévisions et les développements futurs

GUIDES D'ÉLABORATION DE CURSUS

• Coursus à dominante linguistique

Le programme offert par la **Section de Langue française et de Linguistique** au titre de l'année universitaire 2019-2020 se présente comme suit :

- **11 modules obligatoires** : 7 de langue, 2 de linguistique, 2 de didactique
- **10 modules obligatoires à option** :
 - (641030) *Morphologie*
 - (641032) *Histoire de la langue française*
 - (641065) *Sémantique*
 - (641067) *Syntaxe*
 - (641085) *Planification de l'enseignement du FLE*
 - (6410100) *Stage d'observation et de pratique en FLE*
 - (6410149) *Phonétique corrective assistée par ordinateur*
 - (6410176) *Approfondissement en langue française*
 - (6410178) *Phonétique et développement de la compétence de lecture*
 - (6410187) *Pragmatique*
- **7 modules optionnels** :
 - (641059) *Introduction aux notions fondamentales de la didactique du FLE*
 - (641090) *Analyse d'erreurs*
 - (6410110) *L'utilisation des TIC dans l'enseignement du français*
 - (6410167) *Syntaxe de verbes du français*
 - (6410170) *Stage propre au Cadre de Référence Stratégique National*
 - (6410179) *Sémantique contrastive grec-français*
 - (6410180) *Analyse du discours*
- **3 modules optionnels de la Section de Linguistique du Département de Langue et Littérature grecques** :
 - (64900) *Sociolinguistique*
 - (641043) *Linguistique cognitive*
 - (6410160) *Stylistique*

L'étudiant interpellé par les domaines de recherche de la Section de Langue française et de Linguistique construira son cursus de la manière que voici :

- Les 11 modules obligatoires de la Section de Langue française et de Linguistique
- 2 des 10 modules obligatoires à option offerts par la Section l'année universitaire en cours
- Les indispensables modules optionnels ou obligatoires à option parmi ceux offerts par la Section ou d'autres départements de la Faculté des Lettres.

• Cursus à dominante traductionnelle

Le programme offert par la **Section de Traduction et Traductologie** se présente comme suit :

- **2 modules obligatoires :**
 - (641061) *Syntaxe contrastive grec-français et traduction*
 - (641075) *Traduction : théorie et pratique*
- **5 modules obligatoires à option :**
 - (641060) *Les outils du traducteur*
 - (641066) *Stylistique et traduction*
 - (641068) *Traduction du grec vers le français (thème)*
 - (641095) *Traduction de textes spécialisés*
 - (641097) *Littérature française contemporaine et traduction*
- **6 modules optionnels :**
 - (641040) *Questions de théorie : langue, littérature, traduction*
 - (641050) *Poétique et traduction*
 - (641078) *Histoire de la traduction / Critique de la traduction*
 - (641094) *Analyse et production de textes en grec*
 - (641096) *Terminologie, lexicographie, traduction*
 - (6410108) *Atelier de traduction littéraire*

Chaque étudiant peut élaborer son cursus selon ses propres intérêts. Étant donné que les étudiants doivent choisir au moins 2 modules obligatoires à option parmi ceux de notre Section, on propose le parcours suivant à titre purement indicatif :

Pour les étudiants qui souhaitent acquérir une formation de base en traduction

Un cursus indicatif pourrait comprendre les modules obligatoires à option suivants :

- *Stylistique et traduction ou Analyse critique de traductions d'œuvres littéraires et approches théoriques*
- *Les outils du traducteur*

Parmi les modules optionnels, on propose :

- *Analyse et production de textes en grec*

Pour les étudiants qui souhaitent acquérir une spécialisation en traduction littéraire

Un cursus indicatif pourrait comprendre les modules obligatoires à option suivants :

- *Littérature française contemporaine et traduction*
- *Stylistique et traduction ou Analyse critique de traductions d'œuvres littéraires et approches théoriques*

Parmi les modules optionnels, on peut choisir entre :

- *La traduction de l'essai*
- *Atelier de traduction littéraire*
- *Poétique et traduction*
- *Questions de théorie : langue, littérature, traduction*

Pour les étudiants qui souhaitent acquérir une spécialisation en traduction technique

Un cursus indicatif pourrait comprendre les modules obligatoires à option ou optionnels suivants :

- *Traduction de textes spécialisés*
- *Les outils du traducteur*
- *Traduction audiovisuelle*

N.B. Il se peut que le parcours proposé ci-dessus varie d'une année universitaire à l'autre quant aux modules obligatoires à option et aux modules optionnels.

• **Cursus à dominante historique/culturelle**

En ce qui concerne la **Section d'Histoire de la civilisation française**, les étudiants se doivent d'obtenir les **6 modules obligatoires** que voici :

- (641012) *Société et politique du Siècle des lumières à la Révolution française*
- (641013) *De la féodalité à la monarchie absolue. Institutions politiques et mutations sociales en France du Moyen Âge au XVII^e siècle*
- (641019) *Approches de la France contemporaine à travers les textes*

- (641026) *Vie sociale, politique et culturelle en France au XX^e siècle*
- (641031) *Civilisation française du XIX^e siècle*
- (641035) *Aspects de la vie culturelle en France contemporaine*

Les étudiants sont en outre tenus de choisir **2 des 6 modules obligatoires à option** suivants :

- (641069) *Histoire du genre, XVIII^e-XX^e siècles*
- (641071) *Histoire de la Révolution française*
- (641074) *Histoire, politique et littérature au XIX^e siècle*
- (641087) *Histoire du mouvement des idées, XVIII^e-XX^e siècles*
- (641089) *Histoire de la colonisation française*
- (641098) *Histoire de l'enseignement français et de l'enseignement du français en Grèce (XIX^e-XX^e siècles)*

La Section propose également les **3 modules optionnels** ci-dessous :

- (64890) *Les grandes étapes de l'histoire de France*
- (6410124) *Histoire de la formation des professeurs de français du secondaire en Grèce : XIX^e-XXI^e siècles. Approches comparatistes*
- (6410189) *La France et l'Europe : XVIII^e-XXI^e siècles*

● **Cursus à dominante littéraire**

Le programme offert par la **Section de Littérature française** au titre de l'année universitaire 2019-2020 se présente comme suit :

- **6 modules obligatoires :**
 - (641014) *Valeurs et archétypes dans les textes du théâtre classique français*
 - (641017) *De l'idéal chevaleresque du Moyen Âge à l'humanisme de la Renaissance*
 - (641023) *De l'analyse de textes littéraires à la production de discours scientifique*
 - (641028) *Des avant-gardes au postmodernisme en littérature (roman-poésie)*
 - (641033) *Littérature française du XIX^e siècle*
 - (641037) *Le Siècle des lumières en France*
- **11 modules obligatoires à option :**
 - (641070) *La poésie du parnasse et du symbolisme. Production littéraire du réalisme et du naturalisme*
 - (641073) *Textes littéraires du XVIII^e siècle*
 - (641077) *Principes aristotéliens dans le théâtre français*
 - (641091) *L'esthétique du moderne et du méta-moderne dans le théâtre du XX^e siècle*

- (641093) *Nouvelles écritures poétiques et romanesques au XX^e et au XXI^e siècle*
 - (6410104) *Littérature comparée I*
 - (6410164) *Littérature francophone dans le monde arabe*
 - (6410171) *L'écriture de femmes dans la littérature française*
 - (6410173) *Genres et techniques narratifs : de Chrétien de Troyes à Flaubert*
 - (6410181) *Littérature comparée II. Introduction à l'histoire et à la théorie de l'adaptation*
 - (6410183) *Introduction pratique à la théorie littéraire*
- **7 modules optionnels**
 - (64984) *De la littérature au cinéma : le roman français et son adaptation cinématographique*
 - (641021) *Panorama de littérature française*
 - (641064) *Théorie du drame : du classicisme au théâtre engagé du XX^e siècle*
 - (6410103) *Relations franco-arabes en littérature et civilisation*
 - (6410165) *Questions de littérature, art et culture arabes*
 - (6410166) *Introduction à la littérature arabe*
 - (6410182) *Antiquité et mythologie dans la littérature des XVI^e et XVII^e siècles*

Sont également proposés à titre indicatif les modules suivants offerts par d'autres départements :

- **1 module optionnel** du Département de Langue et Littérature grecques :
 - (64792) *Littérature néo-hellénique / Textes représentatifs du XIX^e ou du XX^e siècle*
- **1 module optionnel** de la Section de Philosophie du Département de Philosophie, Sciences de l'éducation et Psychologie :
 - (64807) *Initiation à la philosophie européenne* (semestre de printemps)

L'étudiant interpellé par les domaines de recherche de la Section de Littérature française construira son cursus de la manière que voici :

- Les 6 modules obligatoires de la Section de Littérature française
- 2 des 11 modules obligatoires à option offerts par la Section l'année universitaire en cours
- Les indispensables modules optionnels ou obligatoires à option parmi ceux offerts par la Section ou d'autres départements de la Faculté des Lettres.

CAS SPÉCIFIQUES D'ADMISSION AU DÉPARTEMENT

• DOATAP⁸

Les étudiants tenus de se conformer, pour obtention d'équivalence, à des décisions émanant de DOATAP sont priés de s'adresser au secrétariat du Département.

• Examens d'admission de diplômés de l'Enseignement supérieur

Les diplômés des divers établissements de l'Enseignement supérieur peuvent s'inscrire au semestre 1 du Département de Langue et Littérature françaises sur examen d'admission (décision du 14/11/2011 de l'Assemblée). Les inscriptions des diplômés d'universités ou d'IUT, ou bien d'établissements équivalents, grecs ou étrangers, tout comme celles des diplômés de facultés de niveau bac+2, ne peuvent dépasser 12 % du nombre des étudiants normalement admis au Département au titre d'une année universitaire donnée.

Pour être admis au semestre 1, les candidats doivent obtenir les trois modules que voici :

- (641015) *Écrit I : textes et grammaire* (semestre 1)
- (641013) *De la féodalité à la monarchie absolue. Institutions politiques et mutations sociales en France du Moyen Âge au XVII^e siècle* (semestre 1)
- (641017) *De l'idéal chevaleresque du Moyen Âge à l'humanisme de la Renaissance* (semestre 1)

Les candidats admis au semestre 1 sont tenus, quelle que soit leur faculté d'origine, de suivre le Programme d'études du Département et de réussir au contrôle des connaissances des 22 modules obligatoires qui restent, ainsi que des modules obligatoires à option et optionnels

8. Organisme interuniversitaire chargé des équivalences de diplômes étrangers.

nécessaires à l'accumulation des 240 ECTS requis pour l'obtention du diplôme.

Pièces justificatives requises pour le dépôt de candidature :

- Copie certifiée conforme du diplôme (la note doit être indiquée en chiffres).
- Décision du service compétent (DOATAP) sur l'équivalence de tout diplôme délivré à l'étranger.

La date des examens d'admission est fixée par décret ministériel.

FORMATIONS MASTER ET DOCTORAT AU DÉPARTEMENT DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES

• Formations Master 2 (bac+5)

1. Master « Études franco-helléniques en Littérature, Civilisation et Traduction »

Ce master se compose des filières suivantes :

a) Littérature et Civilisation

b) Traduction

Effectif : 15 étudiants maximum par filière

Directrice : D. Provata, professeure associée (tél. 210 727 7893, mél. dprovata@frl.uoa.gr)

Informations/Secrétariat : Ch. Pragianni (tél. 210 727 7793, mél. chprag@frl.uoa.gr)

2. Master franco-hellénique « Enseignants de langue en Europe : formation à la diversité linguistique et culturelle des publics scolaires »

Ce master est organisé en partenariat avec l'Université d'Angers et il est articulé sur deux semestres : le 1^{er} se déroule à Angers et le 2nd à Athènes.

Effectif : 10 étudiants maximum par établissement chaque année

Responsables scientifiques

UNCA : M. Patéli, professeure, Département de Langue et Littérature françaises (tél. 210 727 7925, mél. mapateli@frl.uoa.gr)

Université d'Angers : E. Vernadakis, professeur, Faculté des Lettres, Langues et Sciences humaines (mél. emmanuel.vernadakis@univ-angers.fr)

Informations/Secrétariat : Ch. Pragianni (tél. 210 727 7793, mél. chprag@frl.uoa.gr)

- **Préparation d'une thèse de doctorat**

Les dispositions relatives à la préparation d'une thèse de doctorat sont stipulées dans les articles 38 à 43 de la loi 4485/2017, ainsi que dans le Règlement des études doctorales et postdoctorales du Département.

Informations/Secrétariat : Ch. Pragianni (tél. 210 727 7793, mél. chprag@frl.uoa.gr)

PARTICIPATION DU DÉPARTEMENT À DES PROGRAMMES

• Programmes de coopération interuniversitaire

Conformément à la loi 2083/1992 concernant la mobilité des étudiants, le Département de Langue et Littérature françaises participe à 18 programmes de coopération interuniversitaire qui prévoient l'échange surtout d'étudiants, mais aussi d'enseignants et, de façon générale, facilitent la coopération dans le domaine de l'Enseignement supérieur au sein de l'Union européenne. Chacun de ces programmes offre aux étudiants de notre Département la possibilité de participer à un échange s'étendant sur un ou deux semestres. Les étudiants choisissent les modules dont ils suivront les cours à l'université d'accueil en fonction de leurs propres intérêts scientifiques et, une fois de retour, peuvent conserver la note obtenue.

Une séance d'information sera organisée afin que soient présentés aux étudiants intéressés les perspectives scientifiques de chaque programme, les conditions de participation, enfin, les modules de l'établissement d'accueil susceptibles d'être tenus pour équivalents à ceux de notre Département. On peut également consulter le site des Relations européennes : <http://www.interel.uoa.gr/erasmus.html>

Notons que l'aide financière octroyée aux étudiants n'est pas destinée à couvrir l'ensemble des frais de séjour, mais les dépenses supplémentaires qu'engendrent ordinairement les études à l'étranger.

Le tableau suivant rassemble les programmes actuellement en vigueur :

PROGRAMMES ERASMUS+

	Établissement d'accueil	Site web	Responsables
1.	Université Michel de Montaigne - Bordeaux III (France)	www.montaigne.u-bordeaux.fr	M.-Ch. Anastassiadi
2.	Université de Haute Bretagne - Rennes II (France)	www.uhb.fr	M.-Ch. Anastassiadi
3.	Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse (France)	www.univ-avignon.fr	I. Apostolou

4.	Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (France)	http://www.uvsq.fr/	I. Apostolou
5.	Université de Paris-Sorbonne (Paris IV) (France)	www.paris-sorbonne.fr	R. Delveroudi
6.	Université de Mons-Hainaut (Belgique)	www.umh.ac.be	M. Papadima
7.	Uniwersytet Wrocławski (Pologne)	www.uni.wroc.pl	M. Papadima
8.	Universitatea „Ștefan cel Mare” Suceava (Roumanie)	http://www.usv.ro/	M. Papadima
9.	Université de Picardie Jules Verne (France)	www.u-picardie.fr	I. Papaspyridou
10.	Université de la Sorbonne Nouvelle (Paris III) (France)	www.univ-paris3.fr	A. Proscolli
11.	Institut Supérieur de Formation de l'Enseignement Catholique d'Aquitaine Ouest, Bordeaux (France)	http://www.isfec-aquitaine.fr/	A. Proscolli
12.	Université de Cergy-Pontoise (France)	www.u-cergy.fr	D. Provata
13.	Université Charles de Gaulle Lille III (France)	www.univ-lille3.fr	D. Provata
14.	Galatasaray Üniversitesi (Turquie)	http://gsu.edu.tr/	D. Provata
15.	Université Jean Monnet-Saint Étienne (France)	https://www.univ-st-etienne.fr	H. Tatsopoulou
16.	Institut Catholique d'Études Supérieures (France)	www.ices.fr	G. Varsos
17.	Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO) (France)	www.inalco.fr	G. Varsos
18.	Université d'Angers (France)	www.univ-angers.fr	M. Vihou

• Groupe de théâtre du Département de Langue et Littérature françaises

Ce groupe, formé durant l'année universitaire 1986-1987, a été placé à l'époque sous la responsabilité de Pighi-Daphni Koutsoyannopoulou, actuellement professeure émérite. Depuis 2014, la responsable en est la professeure assistante Marina Vihou (tél. 210 727 7947, mél. mvihou@frl.uoa.gr).

L'objectif que se fixe le groupe de théâtre est de permettre aux étudiants de se rencontrer en dehors des cours et de s'épanouir dans des activités

créatives : organiser de commun un spectacle, monter une pièce de théâtre, préparer une soirée musicale ou poétique, etc. Tous les étudiants sont les bienvenus !

Le groupe se reproduisit pour la première fois en 1987 à l'occasion de la commémoration des 150 ans de la fondation de l'UNCA. Furent représentées diverses pièces dont, à titre d'échantillon, *Le Maître* de Ionesco et *Conversation Sinfonietta* de Tardieu, parallèlement à une soirée consacrée à la récitation de poèmes, à la chanson et à la danse.

REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES

1988 :	Ionesco, <i>La Lacune & Leçons pour les étudiants américains</i>
1989 :	Mnouchkine, <i>1789</i>
1991 :	Beaumarchais, <i>Le Mariage de Figaro</i>
1992 :	Anouilh, <i>Le Bal des voleurs</i> Ionesco, <i>La Cantatrice chauve</i>
1994 :	Queneau, <i>Exercices de style</i>
1995 :	Koltès, <i>Roberto Zucco</i>
1996 :	Apollinaire, <i>Les Mamelles de Tirésias</i>
1998 :	Barrault, <i>Rabelais</i>
2000 :	Fenwick, <i>Les Palmes de M. Schutz</i>
2002 :	Hugo, <i>Milles francs de récompense</i>
2004 :	Marivaux, <i>L'Île des esclaves</i>
2006 :	Ionesco, <i>Rhinocéros</i>
2008 :	Adamov, <i>Le Printemps 71</i>
2009 :	Molière, <i>L'Impromptu de Versailles</i>
2010-2011 :	Badiou, <i>Les Citrouilles</i> ⁹
2013 :	Ribbes, <i>René l'Énervé</i>
2015 & 2016 :	Dellaporte et de La Patellière, <i>Le Prénom</i>

AUTRES MANIFESTATIONS

Le 14 décembre 2016, des membres du Groupe Théâtral ont organisé une manifestation musicale pour les enfants de l'association « Kivotos tou Kosmou », pendant laquelle des aliments et d'autres produits indispensables pour le fonctionnement de l'association ont été récoltés.

Les étudiants Véronique Lachana et Georges Gkiokas ont lu des extraits de la tragédie *Antigone* de Sophocle et de la pièce homonyme de Jean Anouilh à l'occasion de la rencontre de l'ancien Président de la République française, François Hollande, avec des élèves et étudiants francophones, le 15 novembre 2018, à l'Institut français de Grèce.

9. Le premier acte de cette pièce théâtrale a été présenté au 23^e ReuTeuLeu, « Rencontres théâtrales de Lyon » : <http://www.reuteuleu.aeitpe.fr>

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2019-2020

Sur délibération du Conseil de l'UNCA et de la Faculté des Lettres, le calendrier universitaire 2019-2020 se présente comme suit :

1. SEMESTRE D'HIVER :

- *Période d'enseignement* : du lundi 30 septembre 2019 au vendredi 10 janvier 2020 inclus
- *Session d'examens* : du lundi 20 janvier au vendredi 14 février 2020 inclus

2. SEMESTRE DE PRINTEMPS :

- *Période d'enseignement* : du lundi 24 février au vendredi 5 juin 2020 inclus
- *Session d'examens* : du lundi 8 juin au vendredi 3 juillet 2020 inclus

3. SESSION DE RATTRAPAGE :

- Du lundi 31 août au vendredi 25 septembre 2020

SERVICES NUMÉRIQUES

- **Gestion numérique des secrétariats de l'UNCA**

Après avoir obtenu leur numéro étudiant auprès du secrétariat du Département (inscription administrative), les étudiants doivent obligatoirement utiliser le site web <http://my-studies.uoa.gr> pour s'inscrire aux modules et avoir droit aux ouvrages correspondants distribués gracieusement (inscription pédagogique).

L'accès à ce service présuppose l'inscription des étudiants au système interne, à l'adresse électronique : <http://webadm.uoa.gr>¹⁰. L'inscription s'effectue une fois pour toutes selon la procédure suivante :

A. Demande de nouveau compte

B. Validation du compte par un mot de passe

Le nom d'utilisateur et le mot de passe assurent aux étudiants l'accès au système tout au long de leurs études au Département.

- **Gestion numérique des ouvrages
« Eudoxos »**

« Eudoxos » (www.eudoxos.gr) a été conçu dans l'intention d'assurer la distribution immédiate des ouvrages aux étudiants dûment inscrits. Le service informe les étudiants de la disponibilité des ouvrages auxquels ouvre droit l'inscription à chaque module, et leur permet de passer leur commande et de recevoir leurs ouvrages.

Pour se connecter à ce service, les étudiants devront saisir le nom d'utilisateur et le mot de passe obtenus lors de l'inscription au système de gestion numérique des secrétariats de l'UNCA.

10. Support technique : Centre de Fonctionnement et de Gestion du Réseau
www.noc.uoa.gr

• E-CLASS de l'UNCA

La plateforme numérique de télé-enseignement asynchrone (e-class) est un système complet de gestion de cours électroniques. Une fois inscrits, les étudiants peuvent consulter les cours offerts à l'adresse : <http://eclass.uoa.gr>

• Sites web utiles aux étudiants

- Site web central de l'UNCA : www.uoa.gr
- Siège de la Faculté des Lettres : www.deanphil.uoa.gr
- Département de Langue et Littérature françaises : www.frl.uoa.gr
- Bibliothèques universitaires et bases de données : www.lib.uoa.gr
- Bureau des programmes Erasmus+ : www.interel.uoa.gr
- Centre d'enseignement de langues étrangères : <http://didaskaleio.uoa.gr>
- Fonds d'aide aux étudiants : <http://tafpa.uoa.gr>
- Avocat de l'étudiant : <http://sinigorosfititi.uoa.gr>
- Bureau d'orientation et d'insertion professionnelle : <http://career-office.uoa.gr>

BÂTIMENT DE LA FACULTÉ DES LETTRES

• Accès à la Faculté des Lettres

La Faculté des Lettres est desservie par les lignes de bus suivantes :

- Ligne 220 (Acadimia - Ano Ilissia)
- Ligne 221 (Acadimia - Panepistimioupoli)
- Ligne 225 (Ano Ilissia - Evangelismos)
- Ligne 235 (Acadimia - Zografos)
- Ligne 250 (Panepistimioupoli - Evangelismos)
- Ligne 251 (Katechaki [station de métro] - Panepistimioupoli)
- Ligne E90 Express (Le Pirée - Panepistimioupoli)
- Ligne 608 (Galatsi - Acadimia - Cimetière de Zografos)
- Ligne 230 (Acropole - Zografos)

• Locaux de la Faculté des Lettres

- *Entrée centrale* : 2^e étage (d'autres entrées aux 3^e, 4^e et 5^e étages)
- *Musée* : entrée aux 2^e et 3^e étages
- *Amphithéâtres* : 2^e, 3^e, 4^e étages
- *Salles de cours* : elles sont réparties dans tous les étages.

Suit un tableau réunissant les principaux locaux, leurs heures d'ouverture et leurs numéros de téléphone :

Local	Heures d'ouverture	Étage	N° de téléphone
Siège de la Faculté	9h-17h	3 ^e	210 727 7322 210 727 7639
Standard	Du lundi au jeudi : 8h-18h Le vendredi : 8h-17h	4 ^e	210 727 7999 (Fax : 210 724 8979)
Appariteur	24h sur 24	4 ^e	210 727 7497 /7498
Cabinet médical	8h-14h30	RC	210 727 7873
Photocopies	8h30-16h	2 ^e	210 727 7882
Aula		3 ^e	210 727 7867
Resto-U	12h-16h 18h-21h	RC	210 727 7871
Cafétéria	8h-17h	RC	210 727 7734
Cafétéria	8h-15h30	2 ^e	210 727 7879
Cafétéria	7h-19h	4 ^e	210 727 7856

ANNEXE

• Bourses d'État

La Fondation des bourses d'État [*IKY* en grec] octroie des bourses d'études et des prix de mérite aux étudiants qui se distinguent chaque année lors des examens :

- a) d'entrée aux établissements de l'Enseignement supérieur, ou
- b) de fin de semestre.

Le Conseil d'administration de la Fondation définit tous les ans le montant de la bourse.

Chaque année, la Fondation communique au secrétariat du Département le règlement (affiché aux panneaux pendant un mois) qui régit :

- le nombre de bourses octroyées,
- les conditions d'octroi,
- les pièces justificatives nécessaires,
- le mode d'attribution des bourses.

• Bourses/Legs - Prix

L'UNCA attribue tous les ans des bourses aux étudiants effectuant des études universitaires de tous niveaux (bac+4 ou plus), en Grèce ou à l'étranger, ainsi que des prix de mérite à des étudiants, des rédacteurs de traités scientifiques, etc. Les bourses et les prix sont octroyés, conformément aux instructions de chaque donateur, sous certaines conditions, sur concours ou sur sélection. Les bourses sont contingentées et varient d'une année à l'autre selon les fonds de chaque donateur.

Les étudiants peuvent consulter le site web ci-dessous concernant les bourses et les prix attribués :

www.uoa.gr/foithes/paroxes-drasthriothtes/ypotrofies-brabeia.html

• Unité d'accessibilité des étudiants à mobilité réduite (EMR)

L'objectif de cette Unité est de garantir aux étudiants ayant des compétences particulières et des besoins spécifiques un accès en tous points égal aux études universitaires, en leur assurant les aménagements nécessaires ainsi que les adaptations techniques et les services d'accessibilité.

L'Unité d'accessibilité des étudiants à mobilité réduite se compose :

- d'un Service d'enregistrement des besoins des EMR
- d'un Département d'accessibilité électronique
- d'un Département d'accessibilité aux locaux universitaires
- d'un Service de déplacement

Contact :

Tél. : 210 727 5183

Fax : 210 727 5135

Site web : <http://access.uoa.gr>

Mél : access@uoa.gr

• Soins médicaux des étudiants

Le décret présidentiel 327/1983 définit les soins médicaux dispensés aux étudiants (J.O. 117/7-9-83, t. A).

Article 1

Ont droit aux soins médicaux :

a) Les étudiants des Établissements d'enseignement supérieur, candidats au diplôme [πτυχίο en grec] ou au doctorat, ressortissants grecs et étrangers, peuvent bénéficier des soins médicaux, pharmaceutiques et hospitaliers, pour une durée égale aux années de scolarité minimale pour l'obtention du diplôme, majorée de moitié. Les titulaires d'un diplôme, poursuivant leurs études dans un Établissement d'enseignement supérieur, la durée est égale aux années de scolarité, majorée de moitié.

b) Au cours de la dernière année d'études, les soins sont dispensés après l'achèvement de l'année universitaire, et ce, jusqu'au 31

décembre, pour ceux qui n'ont pas obtenu leur diplôme jusqu'à cette date.

c) En cas de suspension des études, conformément aux dispositions de l'article 29, alinéa 10 de la loi 1268/1982, les soins sont prolongés proportionnellement.

Article 2

Couverture des dépenses

a) Les soins médicaux mentionnés à l'article 1 sont dispensés aux étudiants bénéficiaires, sous réserve des conditions et des limites fixées par les dispositions du présent décret.

b) Les étudiants sont hospitalisés en 2^e classe et les frais sont calculés sur le barème des tarifs appliqués aux fonctionnaires.

c) Les dépenses pour soins médicaux sont couvertes par le budget des Établissements d'enseignement supérieur concernés ou par le club universitaire des Établissements d'enseignement supérieur.

Article 3

Choix de la caisse d'assurance

a) Si l'étudiant a droit directement ou indirectement aux soins médicaux dispensés par un autre organisme d'assurance, il peut choisir l'organisme de son choix, au vu d'une déclaration sur l'honneur soumise à l'Établissement d'enseignement supérieur concerné.

b) Les frais sont pris en charge par la caisse d'assurance choisie par l'étudiant.

c) Au cas où l'organisme assureur choisi par l'étudiant ne couvrirait que les soins hospitaliers, médicaux et pharmaceutiques ou une partie des dépenses d'hospitalisation, l'Établissement d'enseignement supérieur ou le club universitaire couvrirait le restant des dépenses, conformément à l'article 2.

Article 4

Dépenses non remboursées :

1. Appareils pour sourds
2. Médicaments de confort
3. Organes et outils médicaux
4. Lentilles de contact correctrices
5. Monture
6. Produits de beauté
7. Balnéothérapies
8. Rémunération de garde-malade exclusive
9. Chirurgie plastique

Article 5

Lieu de prestation des soins médicaux

Les soins médicaux sont dispensés à l'intérieur du territoire grec, et plus précisément :

a) aux étudiants qui se trouvent au siège de la Faculté ou du Département de l'Établissement d'enseignement supérieur concerné ;

b) aux étudiants qui participent à des excursions organisées par l'université ou suivent un stage ou préparent leur thèse loin du siège de l'Établissement d'enseignement supérieur, de la Faculté ou du Département concernés, sur le lieu où est effectué le stage ou la thèse ou à l'endroit de l'incident ;

c) aux étudiants qui ont besoin d'un traitement spécial ne pouvant être dispensé sur le siège de l'Établissement d'enseignement supérieur, de la Faculté ou du Département concernés, ou sur le lieu mentionné au cas b), autre que le siège de l'Établissement d'enseignement supérieur, de la Faculté ou du Département, ou au lieu mentionné au cas b), hors du siège de l'Établissement d'enseignement supérieur. Dans ce cas, un verdict du médecin compétent du club universitaire ou du médecin du service médical de l'Établissement d'enseignement supérieur ou du médecin conventionné, ainsi que l'approbation du Conseil d'administration compétent du Département sont nécessaires ;

d) aux étudiants se trouvant ailleurs qu'au siège de l'Établissement d'enseignement supérieur, de la Faculté ou du Département concernés, en cas d'urgence.

Dans ce cas, l'étudiant est obligé d'informer de son état de santé le service médical du club universitaire ou le Conseil d'administration du Département, dans les deux jours ouvrables suivants.

En plus des autres pièces justificatives nécessaires pour l'approbation des dépenses médicales, l'étudiant doit fournir une attestation d'un médecin de l'État (Hôpital, Cabinet médical de campagne, etc.) ainsi que l'approbation du Conseil d'administration du cercle des étudiants ou du Conseil d'administration du Département compétent.

Article 6

Soins dispensés aux étudiants :

1. Soins médicaux
2. Examen hospitalier
3. Traitement pharmaceutique
4. Examens paracliniques
5. Examen médical à domicile
6. Accouchement
7. Séances de physiothérapie

- 8. Soins dentaires
- 9. Articles orthopédiques

Article 7

L'étudiant qui a besoin de soins médicaux peut venir, les jours ouvrables et aux heures de visite prévues, aux cabinets médicaux du club universitaire ou chez le médecin du service sanitaire de l'Établissement d'enseignement supérieur ou s'adresser à un médecin conventionné, ayant passé un accord avec l'établissement, afin d'être examiné, en présentant son carnet de médical.

Ce carnet est fourni à l'étudiant lors de son inscription au Département, sous réserve de l'article 3, alinéa a.

Les nom et prénom, une photographie de l'étudiant, le N° étudiant, le numéro de la carte d'identité, la classe d'hospitalisation et tout le règlement figurent dans le carnet. Celui-ci est renouvelé chaque année auprès du secrétariat du Département.

Article 8

Soins hospitaliers

1. Les soins hospitaliers sont dispensés par des centres hospitaliers publics et, de préférence, par des cliniques universitaires.

Ces soins peuvent être également dispensés par des centres hospitaliers privés ou des cliniques privées, si les hôpitaux publics ne disposent pas de département pouvant prendre en charge le patient ou en cas d'urgence, lorsqu'il n'y a pas de lit disponible. Dans ce cas, le montant des frais d'hospitalisation versé correspond au montant versé pour la classe 2 dans un centre hospitalier.

2. L'étudiant doit se munir d'un ticket d'entrée, qu'il obtient auprès du service sanitaire du club universitaire ou de l'établissement concerné, avant l'hospitalisation.

Cette procédure peut être contournée dans deux cas :

- a) quand le service est fermé,
- b) en cas d'urgence.

3. Dans ces cas, le patient ou un parent doit avertir le service sanitaire du cercle ou de l'établissement concerné ou l'hôpital, dans les deux jours suivant son hospitalisation, au plus tard, afin que le médecin compétent du club universitaire ou de l'établissement se prononce sur l'urgence de l'état du patient.

En cas de non-avertissement et de non-attestation de l'urgence, par le médecin du cercle ou de l'établissement concerné, les dépenses seront exclusivement à la charge de l'étudiant.

Les résultats des examens médicaux de l'étudiant sont communiqués à ce dernier et à ses parents, si celui-ci y consent.

Article 9

Soins pharmaceutiques

1. Les prescriptions écrites au carnet sont établies par les médecins du club universitaire ou de l'établissement concerné.

2. Par des médecins de centres hospitaliers.

3. Par des médecins privés.

Pour les cas 2 et 3, le médecin compétent ou le médecin-contrôleur du club universitaire ou de l'établissement concerné, doivent valider l'ordonnance dans un délai de deux jours ouvrables au maximum, à partir de la date d'établissement de l'ordonnance ; sinon celle-ci n'est pas exécutable.

La prescription doit mentionner clairement les nom et prénom du patient, le Département, le numéro d'immatriculation spécial de l'étudiant, le diagnostic, la date, la signature et le sceau du médecin.

Les ordonnances sont remises aux pharmacies conventionnées avec les Établissements d'enseignement supérieur. Lors de la remise des médicaments, le patient doit y apposer sa signature.

Article 10

Examens paracliniques

Les étudiants des universités d'Athènes et de Thessalonique s'adressent aux laboratoires universitaires, aux laboratoires du club universitaire ou aux laboratoires des hôpitaux publics ou privés, sur renvoi du service sanitaire de l'Établissement d'enseignement supérieur.

En cas d'infrastructure insuffisante ou de surcharge, le patient peut effectuer les examens dans des cliniques ou laboratoires privés, renvoyé par le service sanitaire de l'Établissement d'enseignement supérieur.

Dans ces cas, la raison du refus doit figurer sur l'ordonnance. L'ordonnance en est remplacée par une autre par le service sanitaire du club universitaire ou de l'établissement concerné. Le paiement s'effectue selon le barème des tarifs des fonctionnaires.

Les étudiants des autres Établissements d'enseignement supérieur sont renvoyés aux hôpitaux publics par le service sanitaire de l'établissement concerné.

Article 11

Examen médical à domicile

Si le patient ne peut se rendre au cabinet médical à cause de son état, il peut appeler un médecin du club universitaire ou de l'Établissement d'enseignement supérieur concerné à domicile, pendant les jours et heures ouvrables. Le médecin est obligé de voir le patient le jour même. En cas d'urgence, le médecin doit se rendre immédiatement

à domicile. Si le médecin se fait attendre ou si le service est fermé et l'état du patient s'aggrave, le malade peut se faire hospitaliser dans un hôpital ou une clinique privée de garde.

Dans ce cas, la procédure prévue par l'article 8, alinéa 2 du même décret est appliquée.

Article 12

Accouchement

En cas d'accouchement normal ou de césarienne, outre la couverture des dépenses prévues par l'article 2 de ce décret, l'étudiante reçoit une allocation prénatale, dont le montant est égal à celui octroyé en l'occurrence aux fonctionnaires, à condition que l'assurée ou son époux ne perçoivent pas d'autre allocation ou aide financière.

En cas de césarienne, la procédure d'hospitalisation est appliquée.

Article 13

Physiothérapies

Les soins sont dispensés dans les centres de physiothérapie des établissements hospitaliers publics ou privés, sur prescription du service sanitaire du club universitaire ou de l'Établissement d'enseignement supérieur concerné. En cas d'incapacité des établissements publics à prodiguer les soins, ceux-ci sont dispensés par des cliniques ou des centres de physiothérapie privés. En l'occurrence, la raison du refus de la prestation des soins doit figurer sur l'ordonnance.

L'étudiant ayant besoin de soins physiothérapeutiques pour cause d'accident ou de maladie, doit soumettre une demande, en y joignant l'ordonnance du médecin traitant, auprès du service sanitaire du club universitaire ou de l'Établissement d'enseignement supérieur concerné. Les demandes sont traitées par le service sanitaire.

Article 14

Soins dentaires

Les soins dentaires sont dispensés : a) pour les étudiants de l'université de Thessalonique, par les laboratoires de l'École dentaire de l'université en question, et b) pour les étudiants de l'université d'Athènes, par les dentistes du club universitaire.

Les actes thérapeutiques sont les mêmes que ceux prestés aux fonctionnaires d'État.

Les services sanitaires des Établissements d'enseignement supérieur précités peuvent renvoyer les étudiants chez un dentiste privé, en cas d'extraction dentaire ou de traitement d'infections buccales, à l'exception des appareils dentaires.

Les soins dentaires pour les étudiants d'autres Établissements d'enseignement supérieur sont dispensés par un médecin privé, selon les dispositions en vigueur pour les fonctionnaires d'État.

Article 15

Articles orthopédiques

Les dépenses pour articles orthopédiques sont prises en charge conformément aux dispositions en vigueur pour les fonctionnaires d'État, et uniquement en cas d'accident ou de maladie.

Dans un tel cas, l'étudiant soumet une demande, en y joignant le diagnostic du médecin orthopédiste, auprès du service sanitaire.

Article 16

Examens médicaux obligatoires

Les étudiants inscrits pour la première fois et ceux provenant d'une université étrangère, sont obligatoirement soumis aux examens médicaux suivants, pris en charge gratuitement par le service sanitaire de l'Établissement d'enseignement supérieur concerné :

1. Examen radiologique
2. Examen pathologique
3. Examen dermatologique

Tout autre étudiant renouvelant son inscription, de quelque manière que ce soit, ou profitant d'un transfert, ainsi que tout diplômé admis à nouveau dans un établissement du supérieur, sont soumis annuellement uniquement à l'examen radiologique.

Pour les étudiants des universités d'Athènes et de Thessalonique, l'examen est effectué au service sanitaire du club universitaire, alors que pour les autres étudiants, il a lieu sur ordonnance du service sanitaire de l'Établissement d'enseignement supérieur concerné, dans les centres médicaux externes des cliniques universitaires ou des établissements hospitaliers, publics ou privés.

Article 17

En cas de maladie grave, dont le diagnostic et le traitement ne peuvent être effectués en Grèce, tenant compte du verdict du Professeur ou du Directeur des établissements hospitaliers universitaires publics, de l'avis du service sanitaire ainsi que de l'avis conforme du Conseil d'administration du Département de l'établissement supérieur concerné, l'étudiant est renvoyé auprès de la commission compétente du Ministère de la Santé et de l'Assistance publique, afin d'obtenir l'approbation finale pour son déplacement à l'étranger.

Les dépenses d'hospitalisation, les frais de voyage, etc. du patient et de son accompagnateur seront pris en charge par le Ministère de la Santé et de l'Assistance publique.

• Fonds d'aide aux étudiants de l'UNCA

Fondé par la loi 197/1975 « *Concernant les prêts des étudiants, le Fond d'aide aux étudiants de l'université d'Athènes et l'inscription d'étudiants venant d'autres universités* », le Fonds d'aide aux étudiants est un service indépendant de l'université d'Athènes. Il fonctionne conformément au règlement interne du 31/8/1976 approuvé par le Conseil de l'université.

Le Fonds d'aide est géré par un comité de sept membres dont cinq enseignants, désignés après délibération du Conseil de l'université pour trois années, et deux représentants des étudiants.

L'objectif du Fonds est d'apporter aux étudiants de l'université d'Athènes le soutien moral et matériel en espèces ou en nature pour qu'ils répondent à des besoins d'urgence qui ne sauraient être résolus autrement sur avis du Comité.

- a) L'aide aux étudiants qui souffrent de maladies graves, sont hospitalisés ou en période de convalescence, en leur fournissant le traitement médical spécial ou en leur versant une allocation.
- b) La garantie de soins médicaux supplémentaires à ceux que prévoit la législation en vigueur.
- c) La prise en charge totale ou partielle des frais médicaux à l'étranger, en cas exceptionnel de maladie grave, dont le diagnostic et le traitement ne peuvent être dispensés en Grèce, eu égard au verdict d'un professeur spécialisé de l'université d'Athènes.
- d) L'attribution d'une aide financière, une fois pour toutes ou en plusieurs versements, aux étudiants indigents provenant surtout de la province ou de l'étranger.
- e) L'attribution d'une allocation aux étudiants qui se trouvent en besoin d'urgence et dont les ressources sont faibles, même pour une courte période, à cause de difficultés familiales ou financières. Sont tout particulièrement prises en considération les difficultés qui mettent en danger la poursuite des études universitaires de l'étudiant.
- f) L'attribution d'une aide à tout autre cas d'urgence.
- g) Le support matériel et le soutien psychologique des étudiants hospitalisés.

Justificatifs nécessaires pour l'attribution de l'allocation :

L'aide financière et l'attribution des allocations aux étudiants concernent avant tout les étudiants indigents et sont accordés de manière prioritaire à ceux qui ont besoin de soins médicaux spécifiques en plus de ceux prévus par la législation en vigueur.

Pour l'attribution de l'allocation, les intéressés sont tenus d'en faire la demande auprès du Fonds d'aide aux étudiants, en mentionnant le degré d'indigence et la raison de demande d'aide financière.

Plus précisément, l'étudiant doit joindre à sa demande les justificatifs suivants :

1. Certificat d'études délivré par la Faculté de l'étudiant où seront mentionnées les notes obtenues et les performances académiques.

2. Certificat d'indigence et de faiblesse financière, attribué par la Préfecture de la résidence principale de l'étudiant.

3. Avis/Certificat médical du médecin rattaché au Club universitaire ou à un centre hospitalier public, dans les cas des étudiants qui souffrent de maladie grave ou, le cas échéant, sont hospitalisés ou sont en période de convalescence. Dans le cas de prise en charge de frais médicaux à l'étranger est requis l'avis médical d'un professeur spécialisé de l'université d'Athènes.

4. Attestation sur l'honneur, dans laquelle doivent être mentionnées les difficultés financières ou familiales spécifiques qui sont à l'origine du besoin urgent et de la demande d'aide financière y afférente. Doivent notamment être mentionnées les difficultés qui mettent en risque la poursuite des études de l'étudiant.

5. Tout certificat ou autre document susceptible de renforcer la demande de l'étudiant pour l'octroi d'une aide financière.

Le dépôt de la demande d'allocation se fait au secrétariat du Fonds situé dans les locaux du Club universitaire : 15, rue Ippocratous, 3^e étage, tél : 210 368 8221/8240/8256.

L'attribution des allocations et d'autres aides financières se fait après délibération du Comité, qui alloue les indemnités selon son propre jugement et après avoir pris en compte le degré d'indigence de l'étudiant, ses besoins et ses performances académiques.

La somme attribuée sera versée soit comme montant forfaitaire, soit en plusieurs versements.

• Club universitaire

15, rue Ippocratous

106 79, Athènes

Tél. : 210 368 8223/8224 et 210 368 8237

- Département de musique : tél. 210 3688229
- Bureau des relations publiques et d'orientation professionnelle : tél. 210 368 8251/8227
- Bureau du club culturel des étudiants : tél. 210 368 8205
- Salles d'étude : tél. 210 368 8213/8219
- Service administratif de la restauration étudiante : tél. 210 368 8216/8230
- Gymnase universitaire (Panepistimioupoli) : tél. 210 727 5549/5554
- Service sanitaire : tél. 210 362 8218/8241
- Cabinets médicaux de l'université : informations : V. Pallikari-Karouzou, tél. 210 368 8218

Club Universitaire, 1^{er} étage :

- Cabinet de médecine générale : tél. 210 368 8241/8243
- Cabinet médical de gynécologie : tél. 210 368 8242
- Cabinet médical de dermatologie : tél. 210 368 8209
- Laboratoire radiologique : tél. 210 368 8212
- Cabinet dentaire : tél. 210 368 8210
- Centre de consultation psychologique (4^e étage) : tél. 210 368 8226

Bâtiment A de la Résidence universitaire de l'UNCA, au rez-de-chaussée :

- Cabinet de médecine générale : tél. 210 727 5567
- Cabinet médical de gynécologie : tél. 210 727 5579
- Cabinet médical de dermatologie : tél. 210 727 5582
- Cabinet dentaire : tél. 210 727 5581
- Centre de consultation psychologique : tél. 210 727 5580

Bâtiment A de la Résidence universitaire de l'UNCA, au sous-sol :

Cabinet médical rattaché à la piscine et à la salle de gymnastique (du lundi au vendredi, 15h-20h, avec médecin de garde pendant les heures d'ouverture) : tél. 210 727 5568-9

Bâtiment de la Faculté des Lettres, au rez-de-chaussée :

Cabinet de médecine générale (du lundi au vendredi, 8h30-13h) : tél. 210 727 7873

Bâtiment de la Faculté des Sciences :

Médecine du travail (tous les jours, 8h-20h30) : tél. 210 727 4391

• Club culturel des étudiants de l'UNCA

Le Club culturel des étudiants de l'UNCA trouve son origine dans l'ancien Club de théâtre des étudiants de notre établissement, fondé en 1923 et enrichi, en 1976, de trois nouvelles sections : de danse, de cinéma et de photographie.

SECTION DE THÉÂTRE

Elle dispense des cours d'autonomie de l'acteur, de phonétique et de kinésique, et organise des manifestations théâtrales ou plus généralement culturelles accueillant des comédiens ou universitaires de renom. La Section de théâtre cherche à mettre en valeur, à travers le travail de ses membres, les dimensions de l'acte dramatique accompli par un amateur : théâtre d'essai, approche de nouveaux auteurs, théâtre néo-hellénique, répertoire classique et étude du drame de l'Antiquité grecque sur la base des spectacles populaires de la culture traditionnelle.

SECTION DE DANSE

Elle forme le propos de sensibiliser les étudiants à des questions relatives à notre culture populaire par le biais de la danse. Au-delà d'un apprentissage stérile de danses spécifiques de notre pays, les étudiants ont l'occasion de réfléchir sur les constituants très divers de la civilisation grecque, et arrivent ainsi à mieux se rendre compte de notre héritage traditionnel.

SECTION DE CINÉMA

Son activité comporte la production de films de 16mm et de films Super 8, ainsi que la projection de films de répertoire pour ses membres. D'anciens membres et des professionnels donnent des conférences à caractère théorique ou technique. L'objectif de la Section de cinéma est de faire des étudiants des spectateurs avertis du septième art, tout comme d'inciter ceux d'entre eux qui y sont disposés à réaliser leurs propres films.

SECTION DE PHOTOGRAPHIE

Elle organise des séminaires sur la familiarisation avec l'appareil photo et l'apprentissage des règles et techniques propres à la pratique photographique. À travers la projection et le commentaire de l'œuvre de créateurs affirmés, elle cherche à cultiver chez ses membres l'esthétique nécessaire à une réception raffinée des œuvres photographiques. Les étudiants font en même temps l'expérience attrayante du tirage sur

papier de photos en noir et blanc ainsi que de la photo en studio en vue de développer leurs aptitudes et d'exercer leur talent éventuel.

- **Groupe cinématographique de la Faculté des Lettres**

Le Groupe cinématographique de la Faculté des Lettres de l'UNCA a été fondé en 2010 par des étudiants cinéphiles. Son but est la projection d'un film grec ou étranger par semaine, suivie d'un débat avec la participation de metteurs en scène, de professeurs et d'autres personnalités interpellées par le film projeté.

Suite à la disparition subite de Théo Angelopoulos, le Groupe s'est décidé à porter dorénavant son nom en hommage au grand cinéaste grec.